Habiter et mieux vivre dans les non-lotis !

Fédérer les habitant.es du quartier précaire de Boassa à Ouagadougou, Burkina Faso, pour leur donner accès à un habitat digne

Habiter et mieux vivre dans les non-lotis !

Fédérer les habitant.es du quartier précaire de Boassa à Ouagadougou, Burkina Faso, pour leur donner accès à un habitat digne

Partenariat Multi-pays
FHBF & Yaam Solidarité – Burkina Faso
FHGB & Grdr – Guinée-Bissau
FSH & urbaSEN – Sénégal

Avec l'appui de
CRAterre, urbaMonde,
OSM Burkina Faso, cartONG, COOPterre

Financement
AFD & FAP


























Crédits

Auteur.rices

Yaam Solidarité : Soayouba Tiemtoré, Lébrini Dadjouari
urbaSEN : Papa Ameth Keita, Pauline Leporcq
Grdr : Assane Coly
CRAterre : Olivier Moles, Mathilde Chamodot
urbaMonde : Bénédicte Hinschberger

Contributeur.rices

Yaam Solidarité : Soumaïla Baze, Saidou Nabaloum, Salimata Ouédraogo, Fatimata Sana, Eddy Bambara, Victor Nama, Léa Soma, Guigma Moumouni
CRAterre : Enrique Sevillano Gutiérrez, Miguel Ferreira Mendes, Nuria Sánchez Muñoz, Alba Rivero Olmos, Majid Hajmirbaba, Leandro Carignano, Bregje Nouwens, Marina Trappeniers, Christèle Chauvin

Relecture

David Gandreau

Conception graphique

Mathilde Chamodot

Avec le support de

Agence française de développement
Fondation Abbé Pierre

Le contenu de l'ouvrage et sa mise en page ont été rendus possibles grâce à un financement de l'Agence française de développement et de la Fondation Abbé Pierre





Avertissement

Malgré tout le soin apporté à la rédaction de cette publication, des erreurs ont pu échapper à la vigilance des auteurs. Nous vous remercions par avance de nous les signaler en nous adressant un courriel à l'adresse suivante : yaam.solidarite@gmail.com

Contacts

Yaam Solidarité : yaam.solidarite@gmail.com
urbaSEN : keita@urbasen.org
Grdr : assane.coly@grdr.org
CRAterre : secretariat@craterre.org
urbaMonde : benedicte.hinschberger@urbamonde.org

CRAterre éditions, Maison Levrat, Parc Fallavier, 2 rue de la Buthière - BP 53, 38092 Villefontaine cedex, France

Imprimé en France par l'Imprimerie du Pont de Claix, 9 chemin de la Plaine, 38640 Claix

Édité en octobre 2023

Achevé d'imprimer en octobre 2023

Dépôt légal : octobre 2023

ISBN 979-10-96446-46-9 (version imprimée)
ISBN 979-10-96446-47-6 (version numérique)

Table des matières



Préface

« Habiter et mieux vivre dans les non-lotis ! », un projet innovant qui donne place aux femmes dans les projets urbains de l'Espace Communautaire

Selon la Banque Mondiale, la population de l'UEMOA - estimation 2018 - s'élève à plus de 123 millions d'habitants, avec une croissance urbaine annuelle entre 3 et 5 %. La croissance moyenne du PIB dans l'espace UEMOA est évaluée à 3 %.

Face à cette croissance de la population, les défis sont énormes pour cet espace communautaire :

- Environ 40 % de ses habitants vivent en milieu urbain ;
- Son déficit de logements est estimé à 21 millions ;
- Plus de 750 millions de tonnes/an de déchets solides sont à traiter (+ 70 % par rapport à 2011).

La prolifération de déchets concerne en tout premier lieu les villes capitales de l'espace communautaire qui connaissent un accroissement exponentiel de leur population.

Ces villes sont confrontées au difficile exercice de la gestion urbaine dans un contexte marqué par un faible accès aux matériaux locaux et des ressources financières limitées. Malgré ces difficultés, les collectivités territoriales améliorent au quotidien la performance de leurs services municipaux afin d'accroître la qualité des services rendus à leur population.

Des initiatives citoyennes se développent à travers le continent, visant à mieux impliquer les habitants avec la réalisation de projets communautaires en milieu urbain et rural. Ainsi, que ce soit à travers les engagements participatifs des habitants au sein des fédérations d'habitants au Sénégal, le umuganda, « journée mensuelle de travaux communautaires obligatoires » au Rwanda, la Brigade verte de la commune de Ouaga-

dougou, lauréate de trois prix internationaux pour les efforts en matière de propreté et d'assainissement de la ville, ou encore les projets communautaires d'embellissement des cases dans le village de Siby au Mali, de nombreuses initiatives donnent un rôle de premier plan aux femmes dans le processus communautaire de l'aménagement territorial.

Les femmes ont non seulement un rôle remarquable dans le soin apporté au territoire dans les pays africains, mais également essentiel dans l'économie. Pourtant, elles restent invisibles au sens de l'évaluation économique des politiques d'États du fait de leur pluriactivité s'exerçant la plupart du temps dans le milieu informel. Leurs activités sont donc mal ou peu appréhendées et leur participation au PIB est en conséquence sous-estimée.

Au Burkina-Faso, la contribution des femmes du secteur informel à la formation du PIB est la plus élevée (63,1 % de la valeur ajoutée manufacturée et 28,6 % du PIB total). Au Bénin, où les femmes représentent plus de 59,7 % des emplois du secteur informel, elles ne contribuent qu'à 21,8 % du PIB non agricole. Au Mali, où les statistiques de l'emploi prennent en compte les activités du secteur informel, les femmes représentent 71,9 % de l'emploi dans ce secteur et contribuent à celui-ci à hauteur de 62%[1].

1. Charmes J., 2005. Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance. Revue Tiers Monde, 182, 255-279. https://doi.org/10.3917/rtm.182.0255

Dans les activités de la vie quotidienne, non rémunérées ou informelles, le rôle des femmes est essentiel et visible. C'est cette vie économique, sur le terrain, faite en général de petits commerces tenus par des femmes ou des hommes, qui nous intéresse. Cette donnée doit être première pour les différents acteurs qui souhaitent participer à l'amélioration des conditions de vie dans les lieux où vivent les populations. À partir de la compréhension de ces dynamiques, un vrai dialogue avec les habitants peut s'établir. Ce qui permet de pouvoir ensemble, réfléchir et faire des hypothèses pour le futur.

Lorsque nous considérons cette visibilité sur le terrain, nous réfléchissons à l'échelle des quartiers, et non plus à celle des États. Tout projet qui se veut écologique doit être pensé à au moins trois échelles concomitantes très différentes :

- L'échelle de la vie, du quartier ;
- L'échelle de la nation ou de regroupements de pays comme l'espace de la communauté de l'UEMOA ;
- L'échelle de la planète.

Le penser global (la Planète) ne peut se faire sans la prise en compte des échelles locales. Au niveau communautaire, cela signifie prendre en compte les questions économiques, de santé, d'éducation, que l'on va trouver à l'échelle du quartier.

Cette présentation, très simplifiée, permet toutefois de poser la question de l'« intégration des femmes dans les projets urbains au travers du projet UEMOA ». C'est en considérant les activités féminines comme premiers paramètres des projets et donc les femmes comme premières actrices pour la réflexion sur la vie des quartiers futurs que l'on pourra faire des hypothèses de projets urbains vivants et viables.

La commission de l'UEMOA, déjà engagée auprès des collectivités territoriales à travers des projets d'équipements communautaires transfrontaliers, a initié une démarche de mise en place d'un label éco dans l'espace communautaire UEMOA, dont la vocation est de :

- Améliorer les pratiques traditionnelles d'éco-village dans les différentes communautés de l'espace UEMOA ;
- Réaliser un quartier-témoin dans 5 villes pilotes ;
- Accompagner à travers le Conseil des Collectivités Territoriales, les fédérations des habitants à se structurer à l'échelle sous régionale.

Ce projet de label éco se situe dans une échelle d'intervention – petite échelle peut-être – qui se veut être celle de la réalisation, d'actions concrètes de terrain, de la promotion du résultat via des activités visibles. Il doit bien-sûr être accompagné d'autres appuis technique, architectural, renforcement des compétences, mobilisation de l'épargne habitante et soutien financier aux initiatives locales.

Mettre en place cette dynamique n'est pas chose facile. Il faut trouver les appuis financiers en justifiant la rentabilité de ce type d'investissement. Il est aussi nécessaire d'anticiper l'évolution des modes de vie, de la tradition, en passant par la réalité actuelle et ses nécessaires évolutions (voulues ou forcées) vers le futur. Mais des solutions peuvent être trouvées grâce aux expériences actuelles, au travers des outils et méthodes de projet existants, ceci tout en permettant l'évolution de ces derniers en lien avec l'expérience de terrain qui s'accumulera.

La mise à l'échelle des résultats de ces projets sera certainement un challenge. En particulier la démonstration qu'au travers de ces approches intégrées, il est possible, sinon indispensable, de mettre en place l'intégration RÉELLE des populations, et en particulier des femmes, dans les projets de restructurations urbaines.

Aminata Sy

Cadre de la Commission de l'UEMOA



Avant-Propos

En 2022, l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) s'est donné comme objectif de construire 3,5 millions de logements chaque année pendant 10 ans afin de loger dignement l'ensemble de sa population. Dans cette région, environ 80 % de la production foncière et immobilière est le fait du secteur informel et de l'autoconstruction. Les quartiers précaires (non-lotis au Burkina Faso) y sont donc la norme et représentent un défi majeur pour l'évolution des villes. Plusieurs enjeux sont au cœur de cette question :

- Faire évoluer ces quartiers en lieux de vie décents et légitimes ;
- Rendre leurs habitant.es acteur.rices de l'amélioration de leurs conditions de vie telle qu'ils.elles la conçoivent ;
- Trouver des mécanismes financiers pour permettre l'accès au logement à tou.tes ;
- Participer, avec le secteur de la construction et de la réhabilitation, à la création d'emplois locaux et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Nos équipes (Yaam Solidarité, urbaSEN et Grdr, les fédérations des habitant.es du Burkina Faso, de Guinée-Bissau et du Sénégal et leurs partenaires techniques, urbaMonde, CRAterre, Coopterre, CartONG, OSM Burkina Faso) travaillent sur la question de l'habitat informel et sur les architectures en matériaux locaux depuis 2010. Au cours de ces années, grâce à des échanges lors d'événements en partie organisés par la Fondation Abbé Pierre, nous avons réussi à mettre en commun une partie de nos compétences, méthodes et outils :

- Dans le domaine de la promotion d'une architecture raisonnée faisant le meilleur usage des ressources matérielles (bio et géosourcées) et humaines disponibles localement et contribuant à la lutte contre la pauvreté et contre le réchauffement climatique ;
- Dans la compréhension des territoires, de leur géographie, des aspects fonciers pouvant avoir un impact sur la pérennité des investissements des populations locales pour la production de leur logement ;
- Sur la question de l'accès au financement solidaire et pérenne des habitant.es pour la production de leurs logements ;
- Dans la promotion du droit au logement et à l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers précaires en donnant la parole aux habitant.es ;
- Pour l'appui aux dynamiques communautaires avec l'accompagnement à la réalisation de projets participatifs d'aménagement durable du territoire.

Ce document a été réalisé pour partager notre expérience sur ces thématiques avec l'ensemble des personnes intéressées par la question de l'accès au logement digne en Afrique de l'Ouest et au-delà. Nous serions particulièrement heureux de pouvoir bénéficier de vos regards, afin de profiter de vos expériences et de renforcer notre réseau en vue de l'atteinte de nos objectifs. Nous remercions chaleureusement l'Agence française de développement (AFD) et la Fondation Abbé Pierre (FAP) de nous avoir permis de mener à bien ce travail.

Introduction

Financé par la Fondation Abbé Pierre (FAP) et l'Agence Française de Développement (AFD), le projet « Habiter et mieux vivre dans les non-lotis ! » a été mené de 2020 à 2022 par l'association Yaam Solidarité et ses partenaires au Burkina Faso. L'objectif principal de ce projet était d'améliorer les conditions d'accès à un habitat décent dans le quartier non-loti de Boassa à Ouagadougou en fédérant les habitant.es dans le processus de rénovation urbaine. Yaam Solidarité a mené une démarche de diagnostic et de planification concertée tout en renforçant les capacités locales de gestion territoriale. L'association s'est appuyée sur les instances citoyennes et les initiatives de développement local qu'elle a soutenues dans leur organisation. Elle a reçu l'appui :

- de Coopterre en matière d'agriculture urbaine ;
- de CRAterre en matière de promotion des architectures raisonnées, en particulier les architectures en matériaux bio et géosourcés, notamment en terre crue ;
- de OSM et CartONG en matière de cartographie ;
- d'urbaMonde et urbaSEN en matière de mobilisation de l'épargne habitante.

Le projet comportait un volet « multi-pays » qui a permis une concertation avec d'autres organisations travaillant sur les mêmes sujets : le Grdr en Guinée-Bissau et urbaSEN au Sénégal. Ce partage d'expériences sur la production sociale de l'habitat a permis de mutualiser des connaissances, d'enrichir la réflexion et de développer des éléments théoriques et méthodologiques, ceci en particulier dans les trois thèmes suivants :

- les techniques constructives pour l'habitat ;
- la gestion du foncier ;
- le financement pour l'habitat ;
- le processus participatif.



Un projet situé au Burkina Faso qui bénéficie d’un renforcement mutuel de compétences de partenaires d’autres pays

< Chantier-école pour la formation de maçons à la construction en briques de terre crue au centre Yaam Solidarité

Contexte et enjeux : la problématique des quartiers informels

À l'échelle de l'UEMOA

Des quartiers informels qui constituent la norme

Dans les pays de l'UEMOA, le taux de croissance de la population, le rythme d'urbanisation, mais aussi le niveau de pauvreté, sont parmi les plus élevés au monde. La majorité de la population peine à accéder à un logement de qualité à un coût abordable. Les programmes de construction engagés depuis 1990 n'ont pas permis de satisfaire la demande (le déficit de logements est estimé à 3,5 millions par an[2]) et excluent les populations démunies sans accès aux prêts bancaires. La question de l'habitat précaire est au cœur des problématiques urbaines car les quartiers construits de façon autonome et non conforme aux normes publiques représentent la forme d'urbanisation majeure : environ 80 % de la production foncière et immobilière est le fait du secteur informel et de l'autoconstruction[3]. En Afrique subsaharienne, la proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles est la plus élevée du monde[4]. Les quartiers informels constituent la norme car ils sont le seul moyen pour la majorité de la population d'accéder à un logement. Le prix élevé des matériaux de construction, la spéculation foncière, la difficulté à obtenir des terrains viabilisés, l'accès complexe à la propriété et à sa sécurité juridique et l'absence de produits de financements adaptés sont différents facteurs qui contribuent à cette situation.

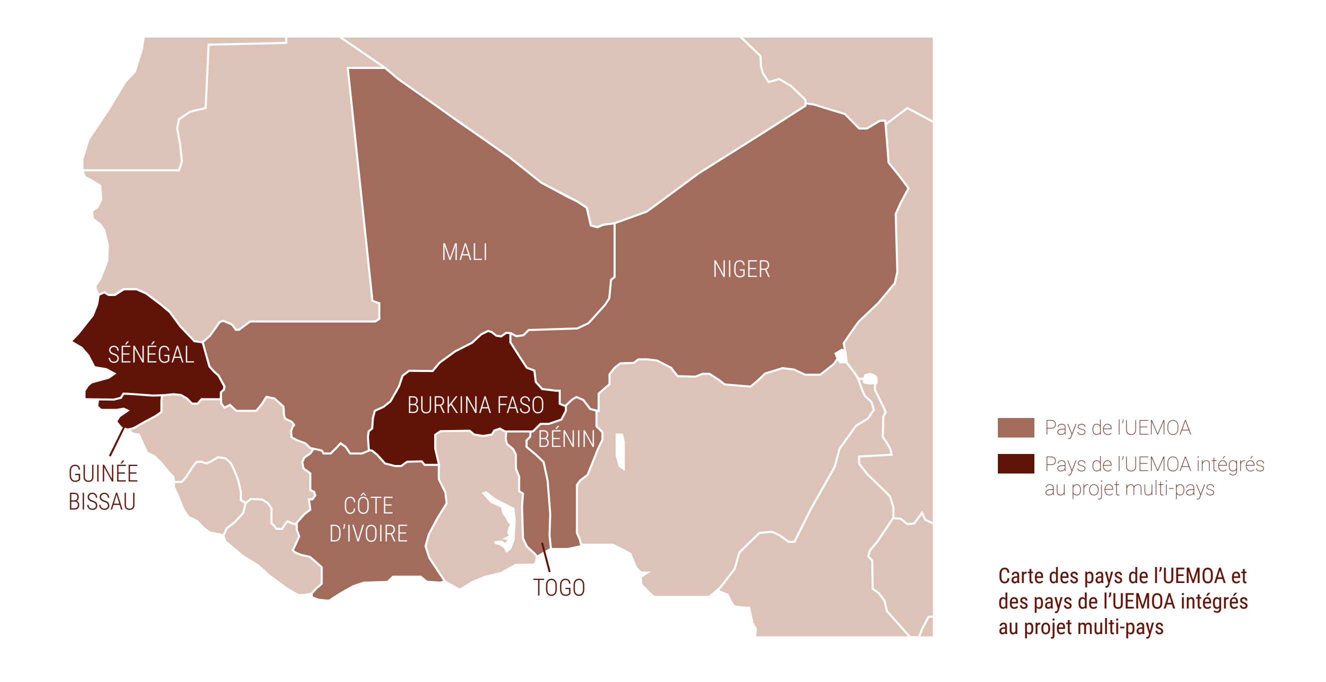
2. FIRST Initiative, Affordable Housing Institute, CRRH, 2017. État des Lieux du Logement Abordable dans l'UEMOA. https://www.mfw4a.org/sites/default/files/resources/Etat_des_lieux_du_logement_abordable_dans_l_UEMOA.pdf

3. Idem

4. 55,3 % en 2014, Source : United Nations Human Settlements Programme (UN-Habitat), https://atlasocio.com/revue/societe/2020/urbanisation-du-monde-les-bidonvilles-au-coeur-des-tensions-socio-politiques.ph

Des quartiers informels générant de la précarité

L'étalement et la densification des villes au-delà des capacités de planification créent la prolifération de quartiers informels, réalisés sans plan d'urbanisation ni cadastre, dépourvus d'équipements de base et d'infrastructures. Ils se caractérisent par un habitat spontané et une gestion foncière régis par des pouvoirs traditionnels. L'accès aux services de base comme l'eau, l'assainissement, l'électricité n'est pas assuré. Les voiries sont étroites ou inexistantes, sans espace pour l'écoulement des eaux pluviales, provoquant, dans certains cas, d'importantes inondations. La plupart du temps, ces quartiers suivent des dynamiques sociales, économiques et territoriales de consolidation incrémentale (occupation des terrains, construction progressive, accès aux services, régularisation). Ces processus spontanés, s'ils sont parfois générateurs d'expériences urbaines innovantes, provoquent le plus souvent de la précarité, de l'insécurité et de la



Carte des pays de l'UEMOA et des pays de l'UEMOA intégrés au projet multi-pays

pauvreté. Le phénomène des quartiers précaires, bien que majoritaire, est mal documenté et peu valorisé.

Vers un accompagnement des dynamiques spontanées

S'engager dans l'accompagnement de l'urbanisation informelle est aujourd'hui un levier essentiel pour soutenir des personnes et des familles oubliées, souvent en situation de vulnérabilité dans des sociétés fortement inégalitaires et dans des villes qui se font le reflet évident de ces déséquilibres. L'habitat joue un rôle central dans la vie d'une personne et de sa famille. La maison doit être un lieu de sécurité et d'épanouissement et ne devrait pas devenir un espace inhospitalier, source de tensions et de préoccupations quotidiennes. Comprendre et accompagner les dynamiques locales est une voie que les décideurs.ses nationaux.ales et internationaux.ales semblent vouloir emprunter pour participer à l'amélioration du cadre de vie des populations les plus démunies de ces territoires.



Boassa au Burkina Faso

Au Burkina Faso, l'urbanisation non maîtrisée et le manque important de logements urbains ont conduit à une forte production informelle et une insécurité foncière marquée dans le secteur du logement. Pourtant, les politiques du logement se focalisent essentiellement sur la classe moyenne, la propriété individuelle et le secteur formel. La prise en compte des problématiques de l'habitat informel et des besoins des populations les plus démunies est quasiment inexistante dans l'action publique nationale et locale et les données statistiques afférentes sont incomplètes. Pourtant, d'après des données de 2018 de l'ONU-Habitat, 57 % de la population urbaine burkinabè vit dans des quartiers informels et 21 % des ménages en zone non-lotie. Moins de 17 % des ménages urbains ont accès à l'électricité, 38 % seulement à un système d'assainissement et près



Limite entre les quartiers lotis et non-lotis de Ouagadougou ; image google satellite extraite à partir du logiciel QGIS





< Situation du quartier non-loti de Boassa à Ouagadougou

Une majorité de logements auto-construits en briques de terre crue

de quatre ménages urbains sur dix vivent dans un logement construit en matériaux non-définitifs[5]. Le Projet d'Assistance Technique pour le Financement du Logement Abordable dans l'Espace UEMOA (PFLA – UEMOA) dont bénéficie l'Etat burkinabè entend développer un système d'indicateurs pertinents et harmonisés sur le logement, afin d'asseoir l'action dans ce domaine sur des données mises à jour.

À Ouagadougou, le développement territorial rapide n'est que très partiellement maîtrisé par les autorités en l'absence d'instruments de planification et de gestion adéquats. Les quartiers non-lotis étaient initialement des espaces destinés à l'urbanisation selon un mécanisme classique : lotissement des terrains par les services de l'État, bornage et vente des parcelles dont une partie était rétrocédée aux habitant.es déjà installé.es dans ces quartiers. Mais ce système ne fonctionne plus car il est insuffisamment anticipé, de plus en plus complexe à appliquer et source de tension sociale.

Aujourd'hui, aller vers une amélioration et une meilleure intégration des quartiers non-lotis à la ville, tout en maintenant les populations sur site est une option de plus en plus explorée. Le Ministère de l'urbanisme et de l'habitat a amorcé une réflexion avec les mairies d'arrondissement concernées par les quartiers non-lotis sur ce projet de restructuration. Le quartier de Boassa, situé à la périphérie Ouest de Ouagadougou, a connu ces cinq dernières années une forte croissance démographique et une densification. Faisant partie des sept arrondissements concernés, sa mairie participe aux activités de réflexion sur ce programme.

5. Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la ville, 2021. Stratégie nationale de l'habitat et du développement urbain 2021-2025. p.8.



Banlieue de Dakar au Sénégal

Ces trois dernières décennies, la banlieue de Dakar, notamment les quartiers informels de Pikine et Guédiawaye, ont subi des inondations récurrentes. Celles-ci sont une conséquence directe de l'occupation spontanée de zones humides jadis considérées comme zones de cultures, suite à l'exode rural des années 1970 et de la croissance démographique. D'autres facteurs ont aggravé le phénomène, tels que l'arrêt du pompage des nappes phréatiques pour l'approvisionnement en eau potable de la ville de Dakar en raison de la pollution aux nitrates et le retour progressif des précipitations « à la normale ». La conjugaison de ces facteurs, dans un contexte d'occupation sans planification urbaine et ne prenant pas ou peu en compte les normes de construction, aggrave l'exposition aux risques d'inondations des quartiers informels.



Vue aérienne de l'inondation à Dakar en 2007



Inondation à Dakar en 2007



État des lieux par l'équipe technique d'urbaSEN chez une bénéficiaire



Canchungo en Guinée-Bissau

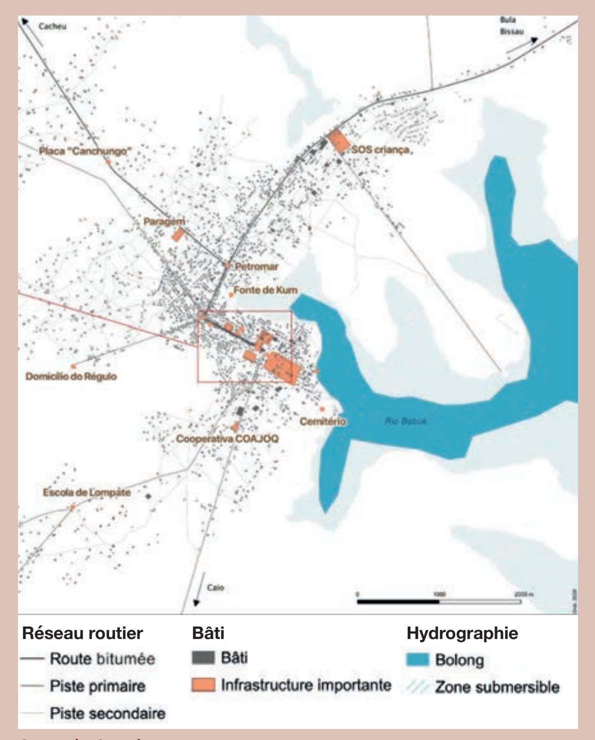
Canchungo, troisième ville de Guinée-Bissau (15 000 habitants), à l'image de la majorité des petites et moyennes villes d'Afrique de l'Ouest, s'urbanise rapidement. Dans les quartiers historiques au bâti vieillissant, l'accès aux services de base est rendu difficile du fait de l'absence de planification urbaine depuis quarante ans. Parallèlement, de nouveaux quartiers voient le jour, symbolisant une forme de modernité que cherchent à promouvoir les autorités locales. Ils se construisent toutefois sans prise en compte de l'ensemble des facteurs nécessaires à un développement rationnel (plan d'occupation des sols, permis de construire, etc.) et sont en décalage flagrant avec les contextes socio-économiques locaux, notamment en termes de coût, d'impact socio-économique et environnemental.



Vue aérienne de Canchungo



Un axe principal de Canchungo en fin de saison des pluies



Carte de Canchungo

Le volet multi-pays

6. Fondation Abbé Pierre, COTA ASBL, CRAterre, F3E, 2020. Agir ! avec les habitants des quartiers précaires, Étude transversale multi-acteurs pour une capitalisation des expériences des partenaires de la Fondation abbé Pierre à l'international. https://padem.org/wp-content/uploads/2021/01/FR_Agir_avec_les_habitants_des_quartiers_pre%CC%81caires.pdf

Un volet développé grâce au réseau international de la FAP

En tant que partenaire de la Fondation Abbé Pierre, Yaam Solidarité a pu intégrer le réseau international d'« acteur.rices apprenant.es » de la fondation. Cela lui a permis de rencontrer d'autres organisations de différents pays travaillant localement à l'amélioration de l'habitat, à la réduction de la pauvreté et des inégalités et à l'émancipation et l'autonomisation des populations. Ces organisations ont eu l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques à plusieurs reprises entre 2017 et 2019, sous l'impulsion de leur bailleur de fonds commun, la FAP. Un document de capitalisation des expériences a été publié en 2020[6].

Une collaboration entre Yaam Solidarité, urbaSEN et le Grdr

Ces rencontres ont donné naissance à une enrichissante collaboration entre Yaam Solidarité, le Grdr et urbaSEN, qui travaillent sur ces mêmes sujets, respectivement à Canchugo en Guinée-Bissau et dans la banlieue de Dakar au Sénégal. Chacune de ces organisations dispose de compétences et d'expériences spécifiques et complémentaires, qui intéressent les autres :

- Yaam Solidarité est spécialisée dans l'architecture en terre et en matériaux biosourcés et dans la formation des artisans ;
- urbaSEN a une expérience avérée dans le domaine de la mobilisation des communautés autour des questions urbaines et d'habitat, notamment avec la création de la Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH) et son fonds d'épargne solidaire ;
- Le Grdr est expert dans la mobilisation des ressources de la diaspora ouest-africaine en France et en Europe, au profit du développement de projets dans ses régions d'origine.

Les trois organisations ont tout intérêt à les mutualiser et les capitaliser. Cela a été possible dans le cadre d'un volet « multi-pays » du projet « Habiter et mieux vivre dans les non-lotis ! ».

L'objectif du volet multi-pays était de s'appuyer sur cette complémentarité pour mener des actions conjointes de renforcement mutuelles de capacités et de compétences, sur plusieurs questions :

- développer des outils et méthodes de financement du logement ;
- documenter les bonnes pratiques en matière de planification urbaine participative ;

BAILLEUR

Le réseau international de la Fondation Abbé Pierre



En réponse aux défis de l'urbanisation galopante et de la prolifération des quartiers non-lotis dans le monde et en complément de son action historique contre le mal-logement en France, la Fondation Abbé Pierre finance et accompagne des projets de construction, de rénovation et de réhabilitation de l'habitat à l'international, ceci depuis sa création, en janvier 1988.

Ces dernières années, l'action de terrain s'est vue renforcée par un travail de plaidoyer pour le droit à la ville et le droit au logement. Ainsi, les opérations liées à l'amélioration de l'habitat représentent, au-delà de leur valeur propre, un moyen d'encourager les mobilisations collectives à des fins de plaidoyer. En se positionnant ainsi, la Fondation revendique une approche par les droits (le droit à la ville, le droit au logement), la délivrance de services liés à l'amélioration de l'habitat étant en définitive un moyen de promouvoir ces droits. La Fondation appuie des projets menés par des organisations partenaires dans une vingtaine de pays, et joue un rôle d'animateur de réseau, en soutenant financièrement et en accompagnant, dans la mise en œuvre de leurs actions, des acteurs engagés en matière d'habitat urbain (et parfois rural) précaire. D'une manière générale et tous territoires d'intervention confondus, la Fondation et ses partenaires entendent contribuer à l'amélioration des conditions d'habitat dans des espaces délaissés. Les projets mis en œuvre visent une amélioration durable des conditions de vie des personnes ciblées, en favorisant notamment leur autonomisation et le développement économique de leur foyer.

- valoriser les quartiers précaires et le pouvoir d'agir des habitant.es souvent peu considéré.es ;
- coproduire des supports de plaidoyer pour diffuser largement les résultats des différents projets au niveau de la communauté des acteur.rices nationaux.ales et internationaux.les.

Dans ce cadre, des rencontres ont eu lieu chaque année entre les partenaires :
- En 2020, des représentant.es de Yaam Solidarité, de la Fédération des habitant.es du Burkina Faso (FHBF), du Grdr et de la Fédération des habitant.es de Guinée-Bissau (FHGB) se sont rendus au Sénégal pour une rencontre entre les fédérations d'habitant.es appuyées par les trois organisations. La rencontre avait pour objectif de mieux comprendre le travail de terrain mené par urbaSEN et la FSH et d'adapter les méthodes et outils développés aux contextes du Burkina Faso et de la Guinée-Bissau.
- En 2021, des représentant.es d'urbaSEN, du Grdr, de la FSH et de la FHGB se sont déplacé.es au Burkina Faso à l'occasion du FACT Sahel, un forum international qui fédère les acteur.rices de la construction en terre et fait la promotion de la construction en

7. https://www.factsahelplus.com/

terre en Afrique de l'Ouest[7]. Les trois fédérations des habitant.es et des technicien.nes des deux associations ont bénéficié de l'expérience de Yaam Solidarité sur les pratiques constructives en matériaux locaux au cours de différentes activités : chantier-école, atelier « ÉlemenTerre - matière première », atelier sur le « fonds habitat », réalisation de prototypes d'habitat, séances d'échange et de partage d'expériences entre les équipes techniques des trois partenaires du multi-pays.

- En 2022, en Guinée-Bissau, les trois partenaires ont pu s'accorder sur le contenu de ce document de consolidation. Les trois fédérations des habitant.es ont amorcé une réflexion pour leur structuration en confédération à l'échelle régionale (Afrique de l'Ouest, zone UEMOA). L'inauguration du bâtiment du Grdr à Canchungo a été l'occasion de mutualiser les connaissances acquises par le Grdr sur son approche de l'architecture raisonnée et les aspects techniques de la construction en terre.
- Une dernière rencontre a eu lieu en septembre 2022 à Ouagadougou pour la rédaction du document de projet 2023-2026 et des visites des réalisations de la FHBF à Boassa.

De plus, des missions bilatérales de partage d'expériences, de renforcement des compétences, se sont tenues grâce à l'appui du projet ou en marge, du fait d'initiatives de l'un ou l'autre des partenaires. Ainsi, un représentant d'urbaSEN s'est rendu à deux reprises au Burkina Faso pour échanger avec Yaam Solidarité sur la structuration au niveau national et sous-régional des fédérations des Habitant.es. Une mission de Yaam Solidarité s'est rendue au Sénégal pour échanger sur les architectures de terre et sur la structuration des fédérations habitantes. Une mission des trois responsables des organisations urbaSEN, Grdr et Yaam Solidarité a eu lieu en Guinée-Bissau pour la préparation de la rencontre de mars 2022. Enfin, une mission de Yaam Solidarité en Côte d'Ivoire a été mise en place pour échanger avec la fédération naissante des Femmes de Côte d'Ivoire. Les expériences d'urbaSEN et du Grdr ont aidé Yaam Solidarité dans ses stratégies de mobilisation des acteur.rices clés du développement des quartiers ou pour la mise en place de méthodes de financement. Le projet a permis de renforcer les compétences des équipes techniques des partenaires et les liens entre ces dernières : chacune a pu améliorer ses pratiques grâce aux expériences acquises par les autres. Leur légitimité a été renforcée pour promouvoir leurs approches dans la sous-région.

D'autres partenaires impliqués

Plusieurs autres partenaires ont également été impliqués dans ce projet et ont soutenu les actions de Yaam Solidarité, urbaSEN et du Grdr : la Fédération des habitants du Burkina Faso (FHBF), Planète enfants et développement (PED), la Mairie de l'arrondissement 7 de Ouagadougou, l'AMTG (Agence Municipale des Grands Travaux), le FACT SAHEL, ONU-HABITAT, l'Ordre des Urbanistes du Burkina Faso (OAB), ICCV Nazemsé, USDAO (Université saint Dominique de l'Afrique de l'Ouest), l'Ordre des architectes du Burkina Faso (OAB), l'École Nationale des Travaux Publics (ENTP), la Mairie Centrale de Ouagadougou.



Atelier de restitution auprès des habitant.es de Boassa d'une analyse des pratiques constructives du quartier, organisé par Yaam Solidarité



Séance publique dans un quartier précaire de la banlieue de Dakar avec urbaSEN et la FSH



Atelier de concertation dans un village de la région de Cacheu autour des problèmes liés à l'environnement : exploitation des palmeraies et culture de l'anacarde

PARTENAIRE LOCAL AU BURKINA FASO

Yaam Solidarité





Yaam Solidarité est une association de droit burkinabè créée suite aux inondations de septembre 2009 au Burkina Faso. Dues au changement climatique et à l'insuffisance des caniveaux de drainage des eaux de pluie, ces inondations ont décimé l'écosystème naturel dans certaines zones et ont laissé sur leur passage de nombreuses maisons en ruine : des habitations pour la plupart bâties en briques de terre crue avec une mauvaise maîtrise des techniques de construction. L'association s'est alors donné pour missions :

- d'améliorer l'auto-construction en s'appuyant sur la solidarité et l'entraide communautaire des personnes en difficulté ;
- de valoriser les matériaux locaux, en l'occurrence la terre, qui est un matériau de construction écologique, disponible et accessible localement pour les populations à très faibles revenus.

Depuis 2010, Yaam Solidarité mène, dans plusieurs villes du Burkina Faso, des activités d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie des populations dans une démarche participative. Depuis 2016, l'association travaille dans le quartier non-loti de Boassa sur les thématiques de l'accès au logement (appui technique et financier aux habitant.es), de l'aménagement participatif, de la structuration et du renforcement des capacités des organisations habitantes. L'installation de Yaam Solidarité à Boassa en 2018 a renforcé son ancrage dans le quartier. Le projet « Habiter et mieux vivre dans les non-lotis ! » est une continuité et un élargissement des actions déjà engagées. L'association est aujourd'hui reconnue au Burkina Faso et à l'international auprès des acteur.rices agissant sur la question des non-lotis.

PARTENAIRE LOCAL AU SÉNÉGAL

urbaSEN



urbaSEN est une association sénégalaise qui réunit des professionnel.les autour de problématiques urbaines propres aux quartiers précaires. Elle est née de la réalisation d'un programme de planification urbaine participative lancé en 2009 dans la banlieue de Dakar, appelé urbaDTK en référence à la commune de Djiddah Thiaroye Kao touchée par les inondations récurrentes depuis 2005. urbaSEN est le fruit de cette expertise locale combinée à une réflexion des habitant.es de la banlieue concernant la redéfinition de ce que pourrait et devrait être la ville.

Objectifs de l'association :

- Appuyer l'émergence de groupes d'habitant.es structurés et acteurs de leurs quartiers par l'intermédiaire de la FSH ;
- Apporter de l'assistance technique, des conseils et des services spécialisés pour renforcer le fonctionnement de la FSH en améliorant sa capacité à négocier avec les collectivités locales, les associations et les institutions à travers une démarche interdisciplinaire ;
- Fédérer les capacités financières des habitant.es des quartiers précaires et assurer la viabilité économique de la FSH et de ses membres à travers l'offre et le développement de services professionnels, en vue d'augmenter leurs capacités d'action sur le cadre de vie ;
- Promouvoir et gérer des programmes et projets urbains dans une perspective de droit humain dirigée vers les secteurs sociaux défavorisés.

PARTENAIRE LOCAL EN GUINÉE-BISSAU

Grdr



Le Grdr est une association internationale de solidarité de droit français qui intervient en Afrique de l'Ouest, au Maghreb et en France depuis 1969. Il milite en faveur d'un monde où les citoyen.nes, où qu'ils soient, sont les premier.ères acteur.rices de leurs territoires. Il s'engage pour la promotion sociale, culturelle et économique des migrant.es subsaharien.nes en France et dans leurs régions d'origine. La cellule de Canchungo, créée en 2009, travaille à créer une synergie participative entre les acteur.rices locaux.ales pour une meilleure construction du développement territorial et pour soutenir les initiatives économiques des organisations de base. L'un des enjeux du Grdr en Guinée-Bissau est d'alimenter la réflexion de l'État, de ses institutions, des services techniques et de ses partenaires dans la perspective d'un processus de décentralisation en lien avec les associations de migrant.es en Europe. Le Grdr de Canchungo travaille au renforcement des capacités des acteur.rices locaux.ales pour une maîtrise locale de la décision et de l'action dans la définition et la mise en œuvre de leur projet de territoire. Trois types d'intervention sont privilégiés :

- connaissance approfondie des territoires et de la région : diagnostics de territoires, atlas de la région, études thématiques, etc. ;
- élaboration d'une stratégie concertée de développement territorial : mise en place d'instances de concertation, élaboration de plans d'actions prioritaires, organisation d'ateliers locaux et régionaux de concertation ;
- appui-conseil aux Organisations communautaires de base (OCB) et financement de leurs actions, notamment dans le secteur économique : étude des OCB, appui technique et financier.

APPUI TECHNIQUE

CRAterre



Créé en 1979, CRAterre s'est donné pour mandat de promouvoir une meilleure utilisation des ressources locales au service du développement durable. CRAterre a développé des expériences et des approches basées sur l'étude des cultures constructives pour l'identification de solutions techniques et méthodologiques contribuant à la réduction de la vulnérabilité des communautés. Le laboratoire de recherche qui lui est éponyme, créé en 1986, est intégré dans l'unité de recherche AE&CC de l'ENSA Grenoble qui fait désormais partie de l'Université Grenoble Alpes (Idex). CRAterre apporte son expertise sur la construction en matériaux locaux et la formation des artisan.es à Yaam Solidarité depuis 2010, au Grdr depuis 2014 et a appuyé ponctuellement urbaSEN en 2022.

APPUI TECHNIQUE

Coopterre

COOP TERRE

Coopterre accompagne des projets collaboratifs portés par des associations locales. Sa démarche s'appuie sur une connaissance approfondie des sites, de leurs usages, enjeux, sensibilités et mémoire pour accompagner des projets ancrés dans leur territoire en tenant compte de ses ressources. Elle apporte son expertise en aménagement du territoire, gestion de projet de développement, coordination des acteur.rices, communication, médiation, formation et sensibilisation. Coopterre coopère avec Yaam Solidarités depuis 2019 pour la réalisation d'une étude sur l'agriculture urbaine.

APPUI TECHNIQUE

urbaMonde



urbaMonde-France anime un réseau de promotion de la Production Sociale de l'Habitat (PSH) depuis 2014. A travers la plateforme CoHabitat Network, urbaMonde participe au partage d'expérience d'importants réseaux d'habitant.es à travers le monde. urbaMonde a acquis des compétences reconnues dans la facilitation d'échanges d'expérience Sud-Sud et développe des outils et méthodes d'ingénierie sociale et financière visant le passage à une échelle supérieure des projets qu'elle accompagne. urbaMonde appuie depuis 2009 le projet de restructuration urbaine et de reconstruction de l'habitat au Sénégal, mis en œuvre par urbaSEN et la FSH. urbaMonde appuie également, depuis 2018, le projet mené par Yaam Solidarité à Boassa.

APPUI TECHNIQUE

OSM_BF - CartONG





OSM Burkina Faso (OSM_BF) a été créée en 2015 et propose aux acteur.rices de l'humanitaire et du développement de nombreux outils innovants de gestion de l'information, de cartographie, d'analyse et de communication. Elle fournit conseils, formations, appui stratégique dans le domaine de la gestion de l'information et les SIG comme des outils transversaux pouvant être utilisés dans différents métiers et permettant de diffuser un esprit innovant et collaboratif au sein des organisations et des communautés soutenues. Son partenaire en France est CartONG. Entre 2018 et 2022, OSM_BF a accompagné Yaam Solidarité dans la production de données cartographiques et pour l'organisation de formations et ateliers de cartographie.

Historique du projet

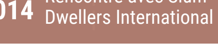


2009 Création de urbaSEN suite aux inondations récurrentes dans la banlieue de Dakar depuis 2005, appuyé par urbaMonde

2009-2013
Programme de planification urbaine participative « UrbaDTK 1 » dans la banlieue de Dakar

2013-2016
Programme UrbaDTK 2

2014 Création de la Fédération Sénégalaise des Habitants



2014 Rencontre avec Slum Dwellers International

2016-20
« Vers un Mo
co-réalisatio
nautaires da



2009 Création de YAAM SOLIDARITE suite aux inondations au Burkina Faso, appuyé par CRAterre

2010-2016
Activités de Yaam Solidarité pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie des populations dans une démarche participative dans plusieurs villes du Burkina Faso



2016-201
Interventions
de l'habitat (
projets comm
structuration
organisation

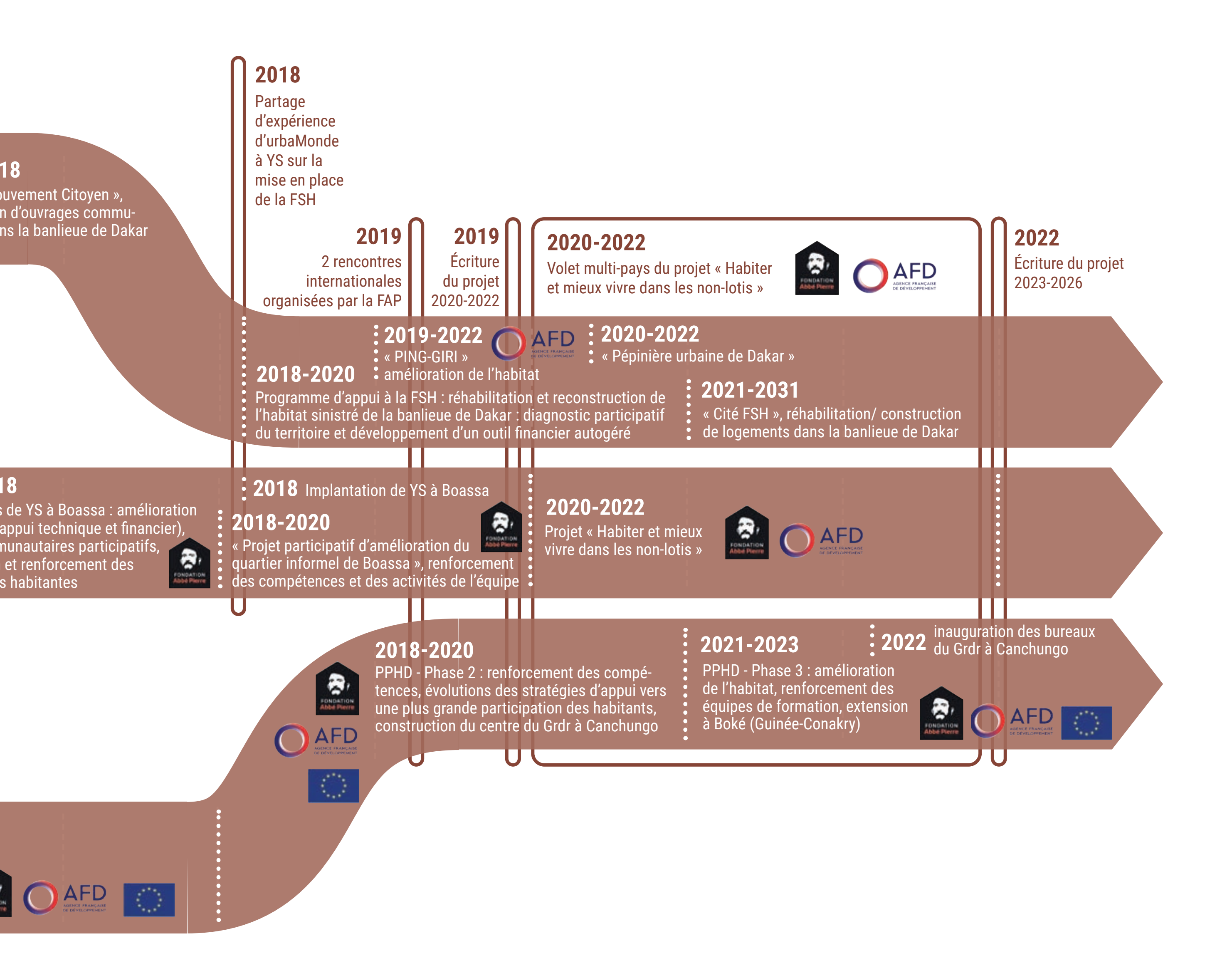
2009 Création de la cellule de Canchungo du gndr

2009-2013
Programmes d'appui aux initiatives de développement local



2014-2018
« Projet de promotion et réalisation d'un habitat durable au profit des familles vulnérables de la ville de Canchungo » (PPHD)
Phase 1 : analyse de l'existant, formation d'artisans




18
ouvement Citoyen »,
n d'ouvrages commu-
ns la banlieue de Dakar
2018
Partage
d'expérience
d'urbaMonde
à YS sur la
mise en place
de la FSH
2019
2 rencontres
internationales
organisées par la FAP
2019
Écriture
du projet
2020-2022
2020-2022
Volet multi-pays du projet « Habiter
et mieux vivre dans les non-lotis »
2022
Écriture du projet
2023-2026
2019-2022
« PING-GIRI »
amélioration de l'habitat
2020-2022
« Pépinière urbaine de Dakar »
2018-2020
Programme d'appui à la FSH : réhabilitation et reconstruction de
l'habitat sinistré de la banlieue de Dakar : diagnostic participatif
du territoire et développement d'un outil financier autogéré
2021-2031
« Cité FSH », réhabilitation/ construction
de logements dans la banlieue de Dakar
18
s de YS à Boassa : amélioration
appui technique et financier),
munautaires participatifs,
et renforcement des
s habitantes
2018 Implantation de YS à Boassa
2018-2020
« Projet participatif d'amélioration du
quartier informel de Boassa », renforcement
des compétences et des activités de l'équipe
2020-2022
Projet « Habiter et mieux
vivre dans les non-lotis »
2018-2020
PPHD - Phase 2 : renforcement des compé-
tences, évolutions des stratégies d'appui vers
une plus grande participation des habitants,
construction du centre du Grdr à Canchungo
2021-2023
PPHD - Phase 3 : amélioration
de l'habitat, renforcement des
équipes de formation, extension
à Boké (Guinée-Conakry)
2022 inauguration des bureaux
du Grdr à Canchungo
AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
FONDATION Abbé Pierre


atu mbeddmi

Les grands principes du projet multi-pays

< Atelier participatif dans le cadre de la Pépinière Urbaine de Dakar dans la commune de Pikine (banlieue de Dakar)

1. Les techniques constructives pour l'habitat



Contexte et enjeux pour le logement

L'accès à un logement décent à un coût abordable est un facteur clé dans la lutte contre la pauvreté. Or, au Burkina Faso, comme dans le reste de l'UEMOA, le besoin en logements urbains est très important et l'offre formelle inabordable pour la majorité des ménages. C'est pourquoi, pour y répondre, une grande partie des habitant.es se tourne vers les quartiers informels et l'auto-construction avec les matériaux disponibles localement. Dans le quartier non-loti de Boassa, Yaam solidarité constate que la majorité des maisons est réalisée en autoconstruction et que 73 % de la population construit son habitat en maçonnerie de terre crue (adobe) et couverture légère de tôles. Il s'agit d'une solution économique et accessible, adaptée à l'auto-construction. Mais, par méconnaissance des bonnes pratiques ou par choix, du fait du risque d'évacuation du quartier, cet habitat reste de qualité peu satisfaisante et résiste difficilement aux inondations récurrentes et aux vents violents.

Le logement est aussi un important moteur de l'économie locale et de l'emploi. Par exemple, au Burkina Faso, les industries du BTP représentent 78 % des entreprises du secteur industriel et connaissent une croissance de 17 % par an[8]. Le secteur du bâtiment reste, dans le même temps, l'un de ceux qui ont un impact le plus fort sur le réchauffement climatique. Il est actuellement responsable de 38 % des émissions totales de CO2 liées à l'énergie et de 35 % de la consommation d'énergie finale dans le monde[9]. La production conventionnelle de ciment est responsable de 8 % des émissions de gaz à effets de serre[10]. Depuis 2015, le Burkina Faso dispose d'un plan national d'adaptation aux changements climatiques, incluant des actions vis-à-vis du secteur du logement.

Construire des habitations de qualité, abordables, contribuant à l'économie locale, avec une empreinte écologique plus faible tout au long de leur cycle de vie est donc un enjeu majeur dans la région de l'UEMOA.

8. Ministère de l'enseignement secondaire et supérieur, 2011. Pour une meilleure adéquation emploi / formation dans le secteur du bâtiment et des travaux publics au Burkina Faso. https://luxdev.lu/files/documents/LuxDev_Prospective-et-propositions-FINALBD.pdf

9. International Energy Agency, Global Alliance for Buildings and Construction, United Nations Environment Programme, 2018. Global Status Report Towards a zero-emission, efficient and resilient buildings and construction sector. https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/27140/Global_Status_2018.pdf?sequence=1&isAllowed=y

10. 2021, Concrete needs to lose its colossal carbon footprint, Nature 597, 593-594, doi: https://doi.org/10.1038/d41586-021-02612-5

< Chantier-école, support d'une formation sur la construction en adobe à destination des artisan.es dispensée par Yaam Solidarité

Leviers d’actions pour l’amélioration de l’habitat

Pour les trois partenaires du projet, il est important de réfléchir chaque activité en tenant compte de ses impacts socio-économiques, environnementaux et culturels. La production de l’habitat doit être source de création d’emploi, en particulier pour les jeunes. Elle doit répondre aux capacités techniques et financières des publics cibles. Elle doit être sobre en consommation énergétique, tant pour sa construction que pour son fonctionnement. Elle doit permettre un usage correspondant aux modes d’habiter locaux et anticiper d’éventuelles évolutions et extensions. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs leviers ont été développés pour le renforcement des compétences locales.

Comprendre l’existant

Dans leurs différents lieux d’implantation, les communautés ont produit des solutions intelligentes et innovantes pour construire leurs habitations, dans le respect de leurs modes de vie, de leurs valeurs et traditions. Elles ont naturellement employé des matériaux disponibles localement en tenant compte de leurs caractéristiques. Elles ont adapté cet habitat aux contraintes environnementales et réglementaires locales. Ce dernier est en évolution permanente, en lien avec les changements des situations personnelles, de l’environnement global et de l’apprentissage empirique de ce qui est pertinent ou pas. La bonne compréhension de ces logiques d’évolution est une étape indispensable de tout projet d’amélioration de l’habitat qui se veut adapté et pérenne. Apprendre du passé, comprendre le présent, anticiper le futur, c’est sur cette trilogie que chacun, Yaam Solidarité, urbaSEN et le Grdr, a bâti sa stratégie d’aide à l’accès à un habitat digne pour les populations partenaires des projets. Différents outils et méthodes d’analyse et de compréhension des pratiques constructives locales ont été développés dans le cadre du projet. Les partenaires locaux ont été formés à leur utilisation.



Équipe de Yaam Solidarité réalisant un diagnostic de l’habitat avec une famille de Boassa

Accompagner les habitant.es pour l’amélioration de leur logement

Les trois partenaires ont constitué des équipes de suivi afin d’aider les habitant.es à faire des choix informés en lien avec leurs investissements sur le bâtiment, de contrôler la bonne exécution des travaux et de répondre aux questionnements des artisan.es et des habitant.es lors de l’exécution des travaux.

Renforcer les compétences locales pour développer le recours aux matériaux locaux

Face aux défis sociaux et environnementaux, l’utilisation de matériaux locaux prend de plus en plus de sens sur le continent. Si ces matériaux sont transformés et mis en œuvre dans une logique de circuit court, ils contribuent à créer de l’activité économique et de l’emploi localement.

FOCUS

Limiter les émissions de GES avec l'utilisation de matériaux locaux

L'utilisation d'un matériau local et faiblement transformé peut permettre de limiter de façon importante les émissions de gaz à effet de serre associées à la construction des murs. La réduction de ces émissions ne se limite pas aux phases de production des matériaux et de chantier. Certains matériaux permettent aussi d'améliorer le confort de l'usager par temps chaud grâce à leur inertie et à leur capacité de régulation de l'humidité, limitant ainsi l'usage de climatisation, très consommatrice en énergie et émettrice de gaz à effet de serre. Enfin, lors de la démolition ou de travaux de modification du bâtiment, certains procédés de construction génèrent beaucoup moins de déchets. C'est donc tout au long de la vie du bâtiment (en chantier, en cours d'utilisation, en cas de modifications ou de démolition) que le choix des matériaux impacte l'empreinte environnementale de la construction.



Production d'adobes (briques en terre crue) au Burkina Faso



Typha utilisé pour la fabrication de différents matériaux au Sénégal

Mais, les architectures en matériaux locaux ne sont pas reconnues à leur juste valeur, pour différentes raisons :

- En termes d'image, elles sont souvent associées à l'habitat des plus pauvres, donc considérées comme non nobles. Pourtant, depuis des siècles, ces architectures ont su répondre aux besoins d'habitat de toutes les classes sociales.
- Elles ne sont enseignées ni dans les écoles techniques ni dans les universités. Les professionnel.les diplômé.es ne les maîtrisent pas et peu d'entre eux. elles en font la promotion.
- Les bonnes pratiques de mise en œuvre de ces techniques ainsi que leurs grands principes architecturaux ne sont que très peu documentées et ne sont pas souvent intégrées comme options dans les textes régissant le secteur de la construction. De ce fait, les maîtres d'ouvrages rencontrent des difficultés pour accéder aux assurances et aux banques qui participent à faire exister les projets.

Par conséquent, pour développer les architectures en matériaux locaux, il est nécessaire de prévoir des activités de sensibilisation et de formation à destination des différents acteur.rices de l'habitat. Ces formations permettent de garantir la pertinence des choix économiques et environnementaux, la qualité de la réalisation et la durabilité des bâtiments réalisés (entretien,

maintenance, réparations). Elles sont aussi conçues pour permettre aux artisan.es de s'insérer dans le marché du travail local. Le projet a permis aux trois partenaires d'améliorer leur capacité à former les artisan.es et les technicien.nes à la construction en matériaux locaux, notamment avec la production de matériel pédagogique, support pour les formateur.rices de chaque structure.

Développer des équipements de production adaptés

Les équipements de production et de mise en œuvre disponibles sur le marché n'étant pas toujours adaptés à la construction en matériaux locaux, les trois partenaires ont développé des outils et équipements spécifiques, faciles à fabriquer localement. En réduisant la pénibilité et en augmentant le rendement, ces équipements facilitent le travail des personnes souhaitant s'investir dans la production d'architecture en matériaux locaux.



Formation « ÉlémenTerre » dispensée par Yaam Solidarité

Promouvoir les matériaux locaux et aider à la prise de décision en informant

La construction en matériaux locaux évolue dans un environnement peu favorable, mais qui change positivement avec les questionnements autour du réchauffement climatique. Pour sensibiliser les acteur.rices de l'habitat, des outils de communication ont été développés par les trois partenaires (vidéos en ligne, expositions, ateliers de sensibilisation, forum des acteur.rices de la construction en terre (FACT Sahel), mallettes pédagogiques, fascicules, etc.). Des bâtiments témoins ont été réalisés et documentés et des évènements de sensibilisation et de promotion des approches développées dans les projets.

Il est important d'aider les décideur.ses et les technicien.nes à mesurer la pertinence du choix des matériaux locaux, inhabituel pour eux.elles, pour la réalisation d'un programme de construction. Il faut les rassurer sur le fait qu'ils.elles ne prennent pas de risques supplémentaires et démontrer objectivement que ce choix répond aux défis actuels que rencontrent nos sociétés : créer des emplois pour les jeunes, contribuer à limiter le réchauffement climatique, etc. Pour réussir à changer la perception des matériaux locaux chez les maîtres d'ouvrage et les habitant.es, les trois partenaires du projet ont développé différents outils permettant de mesurer les impacts socio-économiques et environnementaux des bâtiments à construire, de comparer les impacts de l'utilisation de différents produits, processus de production ou de mise en œuvre.

De plus, les acteur.rices de l'amélioration de l'habitat s'organisent pour porter ensemble la promotion des matériaux locaux et favoriser leur utilisation à l'échelle des quartiers, des pays et de la sous-région.

Retours d'expériences sur l'amélioration des logements à Boassa

Analyse contextuelle du quartier

Yaam Solidarité a réalisé une analyse participative de l'habitat local du quartier de Boassa. Cette analyse a permis une compréhension approfondie des pratiques locales en termes de mode de production et d'usage de l'habitat, du rôle des femmes et des hommes dans la production et l'entretien du logement. Les résultats ont été largement diffusés auprès des collectivités locales, ONG, du secteur privé, du monde académique, etc., dans l'objectif d'aider les parties prenantes à avoir une vue d'ensemble rapide et réaliste du profil de la zone étudiée. Cela permet d'imaginer les améliorations de l'existant en s'appuyant sur ses forces (savoirs, savoir-faire, savoir-être).

Sensibilisation des habitant.es

L'analyse contextuelle a constitué une base pour sensibiliser les habitant.es et les artisan.es sur les pathologies récurrentes dans leur quartier et leur habitat, dans l'objectif d'une meilleure prise en charge de l'entretien des maisons, des réparations ou des constructions de maisons neuves.

- 100 ateliers de sensibilisation des bénéficiaires du fonds habitat de Boassa ont été organisés avec le comité de quartier. Ces séances ont porté sur les bonnes pratiques de la construction (différentes techniques associées aux matériaux : adobes, parpaing, pierre, terre comprimée) et l'entretien des logements. Elles ont permis de toucher 450 familles.
- 8 fiches techniques répertoriant les bonnes pratiques constructives, existantes ou nouvelles, ont été mises à la disposition des habitant.es du quartier, leur permettant de faire des choix informés en matière d'investissement et d'éviter les erreurs.



Logement réhabilité chez la famille Ilboudo à Boassa



QUEL **PROBLÈME** VOYEZ-VOUS ?

L'eau stagne devant la maison

POUR QUOI EST-CE UN PROBLÈME ?

- Elle attire les moustiques,
- Elle complique l'accès à la maison et
- Elle affaiblit le sol où la maison s'appuie

QUELLES PEUVENT ÊTRE LES **CONSÉQUENCES** SI L'ON N'AGIT PAS ?

- Le mur va se mouiller
- L'humidité va remonter par les briques en terre
- Les briques vont s'affaiblir
- Les enduits vont se décoller
- Les briques vont s'éroder
- Le mur va s'affaiblir et tomber



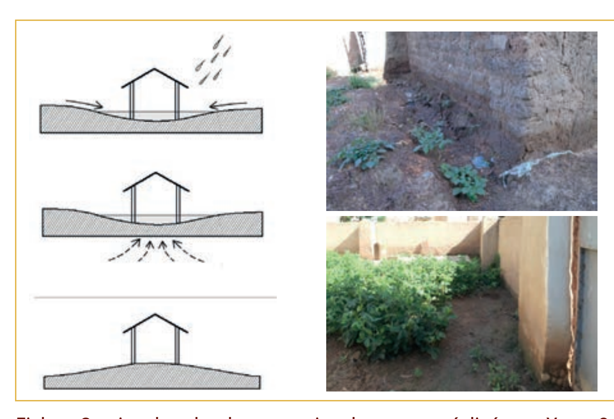


QUELLES PEUVENT ÊTRE LES DIFFÉRENTES **CAUSES À L'ORIGINE** DE CE PROBLÈME ?

Il y a un trou dans le terrain à côté du mur de la maison ou de la clôture, à cause de :

1. Le terrain a une forme de **cuvette** et le mur est construit dans la partie la plus basse





QUELLES PEUVENT ÊTRE LES DIFFÉRENTES **CAUSES À L'ORIGINE** DE CE PROBLÈME ?

Il y a un trou dans le terrain à côté du mur de la maison ou de la clôture, à cause de :

2. Le **puits perdu** d'une toilette mal faite puisqu'il a des fuites d'eau



Fiche « Gestion des abords, stagnation des eaux », réalisée par Yaam Solidarité en 2019





QUELLES PEUVENT ÊTRE LES DIFFÉRENTES **CAUSES À L'ORIGINE** DE CE PROBLÈME ?

Il y a un trou dans le terrain à côté du mur de la maison ou de la clôture, à cause de :

3. Le **ramassage du sable** que les gens font pour le vendre pour la construction en parpaings
4. Les gens font des trous pour y jeter et brûler les **ordures ménagères**





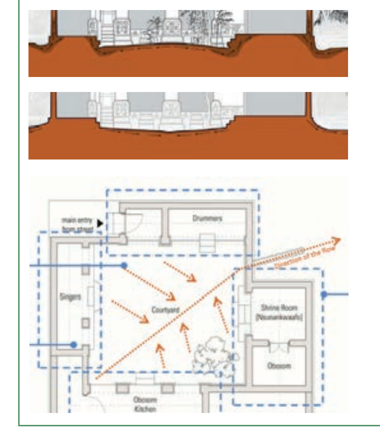


QUELLES SONT LES **SOLUTIONS ENVISAGEABLES** ?

1. Pour éviter la forme de **cuvette** qui amène les eaux contre la base des murs :

- Boucher les trous
- Remplir de terre et la tasser en faisant la forme des pentes pour faciliter l'évacuation de l'eau de pluie loin des murs







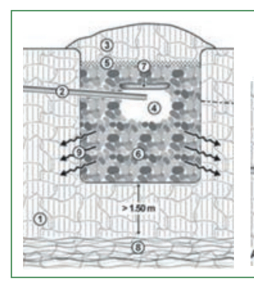


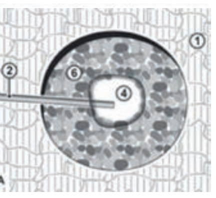
QUELLES SONT LES **SOLUTIONS ENVISAGEABLES** ?

2. Pour éviter des infiltrations des eaux usées du **puits perdu** :

- Assainir le puits
- Le refaire plus éloigné des murs
- Vérifier les pentes des tuyaux et l'étanchéité des murs du puits perdu







1. Sol perméable
2. Tuyau d'entrée
3. Terre compacté
4. Espace libre
5. Géotextile (ou plastique perforé)
6. Pierres
7. Lauze ou dalle en béton
8. Nappe phréatique
9. Eau infiltrant

QUELLES SONT LES **SOLUTIONS ENVISAGEABLES** ?

4. Pour éviter que les gens fassent des trous pour **ramasser et vendre du sable** ou pour y **jeter et brûler les ordures**:

- Fermer la concession (clôture et porte)
- Sensibiliser aux conséquences d'avoir des trous à proximité des murs des maisons ou des clôtures



Diagnostic de l’habitat et assistance technique

L’association propose également aux habitant.es qui en ont besoin la réalisation d’un diagnostic de leur habitat, leur permettant de faire des choix raisonnés pour leur projet de construction ou d’amélioration. Entre 2020 et 2022, 150 diagnostics ont été réalisés, systématiquement accompagnés d’un chiffrage de l’amélioration de l’habitat en fonction des moyens des habitant.es. Les 150 ménages qui ont bénéficié d’un diagnostic ont ensuite été accompagnés tout au long de leur projet : suivi des travaux, conseils et appuis techniques en amont et pendant le chantier.

À la fin du projet, on observe que les habitant.es se sont approprié les solutions proposées et que certaines ont été dupliquées dans d’autres constructions. Les habitant.es de Boassa sont plus impliqué.es dans l’amélioration de la qualité de leur habitat, favorisant l’emploi de matériaux locaux en respectant les bonnes pratiques qui favorisent la durabilité des constructions.

Formations à destination des artisan.es

La bonne connaissance des techniques de construction employées localement a permis à Yaam Solidarité de proposer aux artisan.es du quartier des formations adaptées à leurs besoins sur la construction en terre. Ces formations portent sur des solutions constructives associant la terre à des matériaux industriels (tôle et ciment principalement) restant très accessibles financièrement. Elles ne tentent pas de transmettre des « recettes », mais plutôt de faire comprendre aux artisan.es l’importance d’adapter les méthodes et les techniques à chaque contexte.



Salle de formation de Yaam Solidarité, support d’un chantier-formation

Le projet a permis à Yaam Solidarité de renforcer ses compétences en termes de formation, en collaboration avec CRAterre, à travers différentes actions :

- la réalisation de matériel pédagogique :
  - Mallette pédagogique « ÉlémenTerre » visant la compréhension de la matière terre, destinée aux universitaires, aux acteur.rices de la construction, au grand public. Les 7 séances animées ont permis de sensibiliser 400 élèves, étudiant.es et professionnel.les ;
  - Mallette pédagogique sur la production d’adobes et sur la maçonnerie destinée aux artisan.es et technicien.nes ;
- avec l’appui de ce matériel pédagogique et sur la base des acquis de son personnel technique, Yaam Solidarité a été mis en situation de former des formateur.rices au sein de structures partenaires au Burkina Faso. Ceci a permis à Yaam Solidarité de consolider ses acquis et d’acquérir de la légitimité pour mener des formations dans le domaine des architectures de terre ;
- l’organisation de 10 formations à destination des maçon.nes du quartier a permis de former 100 artisan.es. Ces formations ont permis de tester, améliorer et valider les modules créés ;
- la réalisation de quatre chantiers écoles qui ont servi de support aux formations de maçon.nes ;
- la construction d’une salle de formation dans le centre Yaam Solidarité.

Le centre de Yaam Solidarité est devenu un centre de référence au niveau national en matière de formation sur les architectures de terre, qui offre aux écoles et aux universités des cadres de formation et d’expéri-



Atelier « ÉlémenTerre » avec les étudiants en architecture de l'Université Saint Dominique de l'Afrique de l'Ouest (USDAO), de Kombissiri

mentation pour les étudiant.es. Yaam Solidarité est de plus en plus sollicité par les acteur.rices universitaires et des écoles techniques pour offrir un cadre d'études pour les étudiant.es sur les thématiques liées à l'habitat précaire, la construction en terre et en matériaux locaux, l'aménagement des quartiers précaires. Six universités se sont rapprochées de Yaam Solidarité pour permettre à leurs étudiant.es de mieux connaître les spécificités de la construction en matériaux locaux. Yaam Solidarité a organisé trois ateliers de formation pour des universités et écoles du Burkina Faso.

Sensibilisation des acteur.rices de l'habitat

Yaam Solidarité a animé le FACT Sahel qui a eu lieu au Burkina Faso en 2021 et 2022. Ces rassemblements ont permis de sensibiliser au moins 300 personnes sur la construction en terre et de renforcer les activités du réseau éponyme. Plus de 200 professionnel.les de 8 pays de la sous-région (dont les trois partenaires du projet) ont pu se rencontrer autour de débats, ateliers de construction, expositions sur la thématique de l'architecture de terre. L'activité a reçu des cofinancements de partenaires extérieurs au projet (MISEREOR) qui se sont engagés à continuer à apporter leur soutien aux futurs événements de 2023 à 2025. Il a également permis d'appuyer la mise en réseau des acteur.rices burkinabè de la construction en terre afin de réfléchir à la meilleure façon d'assurer la promotion des architectures de terre et des matériaux biosourcés au Burkina Faso et dans la sous-région. Un séminaire des acteur.rices de la construction en terre au Burkina Faso a été organisé à cette occasion. Les expositions présentées au salon international de l'artisanat de Ouagadougou et à l'Institut Français ont permis de toucher 700 personnes.

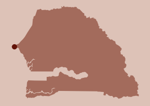
À l'issue du projet, on observe que certaines autorités prennent conscience de l'importance de la construction en terre. Le centre de Yaam Solidarité est désormais régulièrement visité par des représentants de structures comme la mairie, le Ministère de l'urbanisme et de l'habitat et les écoles d'architecture. Le centre de Yaam Solidarité s'est positionné comme un centre de référence au niveau national en matière de promotion des architectures de terre.

OUTIL COMMUN

Outil « IMPEEC »

En collaboration avec CRAterre, le Grdr, Yaam Solidarité et urbaSEN ont contribué à l'outil « IMPEEC » : un outil d'aide à la décision à destination des maîtres d'ouvrage de petits bâtiments publics situés en Afrique de l'Ouest. Il a pour objectif de les aider à choisir le matériau à privilégier pour la construction des murs en comparant les solutions possibles en fonction de trois critères principaux : l'empreinte environnementale, le coût et l'impact sur l'économie locale.

https://www.fap-learning-lab.org/fr/evaluer-les-impacts-economiques-et-environnementaux-de-la-construction/



Pratiques constructives pour l'habitat dans la banlieue de Dakar

Dans la banlieue de Dakar, depuis 2019, urbaSEN et la FSH sont engagés dans un processus d'amélioration du cadre de vie avec des opérations de rénovation et de construction de logements. Grâce aux formations reçues par l'équipe technique d'urbaSEN dans le cadre du projet, les matériaux locaux terre et typha (roseau endémique présent surtout dans les bassins de rétention) sont de plus en plus utilisés pour ces opérations, qui se veulent respectueuses de l'environnement et durables. Elles sont le support de formations professionnelles à destination des artisan.es de la banlieue de Dakar. L'objectif est de mettre en place une filière locale pilote intégralement maîtrisée et gérée par les habitant.es. Une unité de transformation du typha et une briqueterie sont opérationnelles dans la commune de Wakhinane Nimzatt sur un site mis à disposition par la commune. Ce lieu peut être utilisé pour les expérimentations et les formations. Au total 50 artisan.es (dont 15 formateur.rices) ont été formés sur toute la chaîne de production de matériaux locaux (transformation du typha, adobe, hourdis et BTC). Après la phase de production, les 50 artisan.es ont été formés sur des chantiers écoles qui ont permis de réaliser un module expérimental de 18 m² pour la commune, 3 espaces de détente dans la banlieue et plusieurs ouvrages de réhabilitation/rénovation de logements chez des bénéficiaires de la FSH.



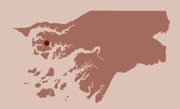
Formation typha à Wakhinane Nimzatt, banlieue de Dakar



Production de BTC à Wakhinane Nimzatt



Mise en œuvre de hourdis en terre-typha dans un projet d'amélioration de l'habitat



Réhabilitation d'habitations à Canchungo

En Guinée-Bissau, 90 % de l'habitat est en terre. À Canchungo, beaucoup de logements construits en briques de terre crue sont dégradés, vétustes et présentent parfois des risques d'effondrement. Ces bâtiments ne sont pas entretenus de manière adaptée car le savoir-faire a tendance à s'effriter : de moins en moins d'artisan.es maîtrisent les techniques de construction et d'entretien.

Face à ce constat, le Grdr met en œuvre le « Projet de promotion et réalisation d'un habitat durable au profit des familles vulnérables de la ville de Canchungo » (PPHD), depuis 2014. L'objectif principal de ce projet est d'accompagner les habitant.es pour la réhabilitation de leur logement. La première phase est une étape de diagnostic socio-technique pour identifier précisément les besoins des familles et les travaux à réaliser en priorité. Puis un appui technique est proposé pour l'approvisionnement



Rencontre avec les bénéficiaires et visite des réalisations du projet de promotion de l'habitat durable à Canchungo à l'occasion d'une mission d'évaluation du projet par la Fondation Abbé Pierre



Laboratoire des cultures constructives de Canchungo

en matériaux et le suivi du chantier. Les travaux de réhabilitation sont respectueux de l'architecture locale et valorisent les filières de matériaux locaux. En 8 ans, 450 maisons ont été réhabilitées.

Le PPHD a contribué de manière significative au développement de la filière habitat durable à Canchungo. Des formations et des ateliers de renforcement de capacités ont bénéficié à plus de 120 jeunes artisan.es. Une réflexion a été menée sur la mise en place d'une unité de production de BTC. Un « Laboratoire des cultures constructives locales », centre de ressources et de diffusion des connaissances sur la réhabilitation et la construction des bâtiments en terre, a été inauguré en 2022. Ce bâtiment participe à valoriser l'architecture en terre. Son chantier a été un espace d'apprentissage et d'expérimentation des techniques de construction en terre pour les artisan.es locaux.ales.

Une réflexion a été menée par CRAterre et le Grdr sur des outils d'évaluation des impacts environnementaux et économiques des projets de construction (IMPEEC). Deux outils sont mis au point dans ce cadre : un premier est destiné aux professionnel.les de la conception et de la maîtrise d'ouvrage, le second est destiné à un usage plus large. Cette réflexion est menée de façon collaborative avec des acteur.rices de terrain, pour produire et faire évoluer les outils en fonction des besoins identifiés.

2. La gestion du foncier



Contexte et enjeux pour l'accès au foncier

Des quartiers non-lotis nés de la croissance démographique urbaine

Comme la majorité des villes africaines, Ouagadougou a connu une forte croissance démographique après l'Indépendance, ce qui a entraîné une tension croissante entre la demande et l'offre de logements dans la capitale. Cela a poussé beaucoup de familles à construire sans autorisation administrative à la limite des quartiers lotis, sur des terres qu'elles achetaient à des propriétaires fonciers locaux. De nombreux ménages continuent à construire dans les quartiers non-lotis où l'acquisition de parcelles est moins onéreuse. Aujourd'hui c'est un peu plus du tiers de la population ouagalaise qui réside dans les quartiers non-lotis[11].

11. Boyer F., Delaunay D. (IRD), 2009. Ouaga 2009 : peuplement de Ouagadougou et développement urbain.

Un système foncier informel mais reconnu par les habitant.es

À Boassa, comme dans les autres quartiers non-lotis, ni la mairie ni l'État ne délivre de titre foncier. L'accès à la terre est soumis au régime foncier coutumier, ce qui ne donne pas droit à un titre d'occupation. Les habitant.es achètent les terrains des propriétaires autochtones par entente verbale. L'incertitude liée aux droits fonciers acquis dans le système traditionnel informel freine l'investissement dans l'habitat, même pour les ménages à revenus moyens. Dans le même temps, au sein du quartier, l'absence de titre foncier formel ne remet pas en cause la légitimité de l'occupation car tout le monde reconnaît le droit d'usage des habitant.es. L'entente verbale est respectée par tous.

Des terrains des non-lotis achetés par les promoteurs

La croissance de la ville s'accompagne inévitablement de pressions et de concurrences sur le foncier qui font augmenter le prix des terrains. Les maires des communes urbaines utilisent le foncier comme moyen de se procurer des ressources. Les promo-

< Maquette utilisée pour un atelier de planification urbaine à Boassa, mené avec des étudiants de l'Université « Aube nouvelle »



Les habitant.es, même en l'absence de plan d'occupation des sols, savent s'organiser pour gérer l'espace urbain de manière à répondre aux besoins de chacun. Par exemple, les terrains situés le long de cette rue de Boassa ont été découpés en respectant une voirie suffisamment large pour assurer une bonne circulation. Ce sont ces dynamiques que le projet entend soutenir.

teurs exercent un rôle croissant dans la réalisation de projets immobiliers et d'aménagement des zones non-loties, notamment dans des localités à la périphérie de Ouagadougou. Ils achètent à bas prix les terrains aux propriétaires coutumier.ères et ils les subdivisent en parcelles pour les revendre à des prix élevés. À Boassa, la plupart des propriétaires terrien.nes détenant de grandes surfaces préfère collaborer avec les sociétés immobilières pour pouvoir bénéficier d'une rente foncière consistante, tout en conservant un certain nombre de parcelles. Ils n'ont plus confiance dans les pouvoirs publics car ils n'obtiennent pas systématiquement d'argent ou de parcelles en cas de lotissement.

Un lotissement des zones non-loties devenu trop complexe

Le déguerpissement des populations puis le lotissement des quartiers non-lotis sont devenus de plus en plus complexes. Cette approche est en réalité peu utilisée par le gouvernement burkinabè, sauf cas extrême, car trop coûteuse économiquement et socialement. En effet, les habitant.es des quartiers non-lotis vivent de façon très concentrée sur de petits espaces, bien en deçà de ce qui est la norme pour un lotissement. Dans le cadre d'approches classiques de restructuration urbaine, cela ne permet pas l'attribution d'une parcelle à chacune des familles à reloger. Dans le même temps, l'État ou les collectivités ne disposent plus d'espaces aux alentours de Ouagadougou pour relocaliser les familles qui seraient d'accord pour cette option. Enfin, l'État n'a pas les moyens de fournir les services de base (routes, eau, électricité, assainissement) à l'ensemble de la population vivant dans les non-lotis. C'est dans ce cadre et pour tenter de résoudre cette situation que des réformes juridiques sont en cours d'élaboration afin de formaliser l'existence de ces quartiers et d'améliorer les conditions de vie des populations sans les déplacer (projet de résorption et de titrement).

Leviers d'actions pour l'accès au foncier et la sécurité foncière

Le projet n'a pas pour objectif de délivrer des titres fonciers officiels aux ménages, car ceci est du ressort de la mairie ou du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat. La question de la sécurisation foncière est abordée d'une autre manière : elle passe par une démarche d'auto-amélioration des quartiers par leurs habitant.es, organisé.es collectivement, pour démontrer aux autorités qu'il est possible de faire la ville autrement, afin, à long terme, de faire évoluer les statuts.

Améliorer la connaissance des pratiques informelles

Pour intégrer les quartiers non-lotis à la ville, il est indispensable de bien les connaître et de diffuser cette connaissance aux habitant.es et aux professionnel.les, aux niveaux national et sous-régional. Cette connaissance commune est une base pour faire évoluer l'image souvent négative à laquelle ils sont associés et pour obtenir le soutien des acteur.rices de l'habitat à travers une approche sociale, technique et institutionnelle. Une enquête sociologique permettrait de déterminer quel est l'enjeu principal pour les familles résidantes : sécurisation de leur situation foncière ou accès à la propriété foncière ?

Auto-restructurer le quartier collectivement

La stratégie partagée par les trois partenaires est de travailler avec les habitant.es pour restructurer leur quartier. Il s'agit, dans un premier temps, de les aider à prendre conscience collectivement des potentiels et des contraintes du territoire en termes de production de l'habitat et d'aménagement de l'espace urbain. Dans un deuxième temps, une vision partagée de l'évolution du quartier est construite avec les habitant.es en identifiant collectivement des actions à mener et en les priorisant. Pour mettre cette démarche en œuvre, des interlocuteur.rices locaux.ales, capables de faire de la médiation sociale doivent être mobilisé.es. Des appuis organisationnels et techniques sont apportés tout au long du processus.

Impliquer les pouvoirs publics pour faire évoluer les pratiques

Ce travail doit être fait en impliquant les pouvoirs publics afin de pouvoir, à terme, inscrire ces actions dans des politiques publiques :

- inclure les services techniques à chaque étape du processus de restructuration du quartier,
- aider les autorités locales à s'impliquer dans cet effort.

De cette manière, il est possible de faire la démonstration que la prise en compte de la question urbaine et l'amélioration des quartiers informels ne passent pas systématiquement par le déguerpissement des populations et la mise en place de services urbains en une seule fois, mais qu'il est possible de faire évoluer le quartier de manière plus participative, incrémentale et durable. Par l'exemplarité, cela contribue, à terme, à faire évoluer les pratiques et les statuts actuels, notamment pour trouver des solutions au problème de la sécurité foncière.

Retours d'expériences de l'approche urbaine à Boassa

Information des habitant.es sur le foncier

Yaam Solidarité a initié, depuis 2019, une série d'activités de compilation des lois existantes sur le foncier et leur vulgarisation auprès des habitant.es. Ce travail a été fait par une juriste assistée par un artiste, avec l'implication des habitant.es lors d'ateliers participatifs. Cet outil simple a été utilisé lors d'ateliers pour expliquer le processus d'obtention et de formalisation de titres fonciers. Parallèlement, une cartographie des espaces non encore occupés a été réalisée et utilisée comme moyen d'information et de sensibilisation sur le foncier disponible.

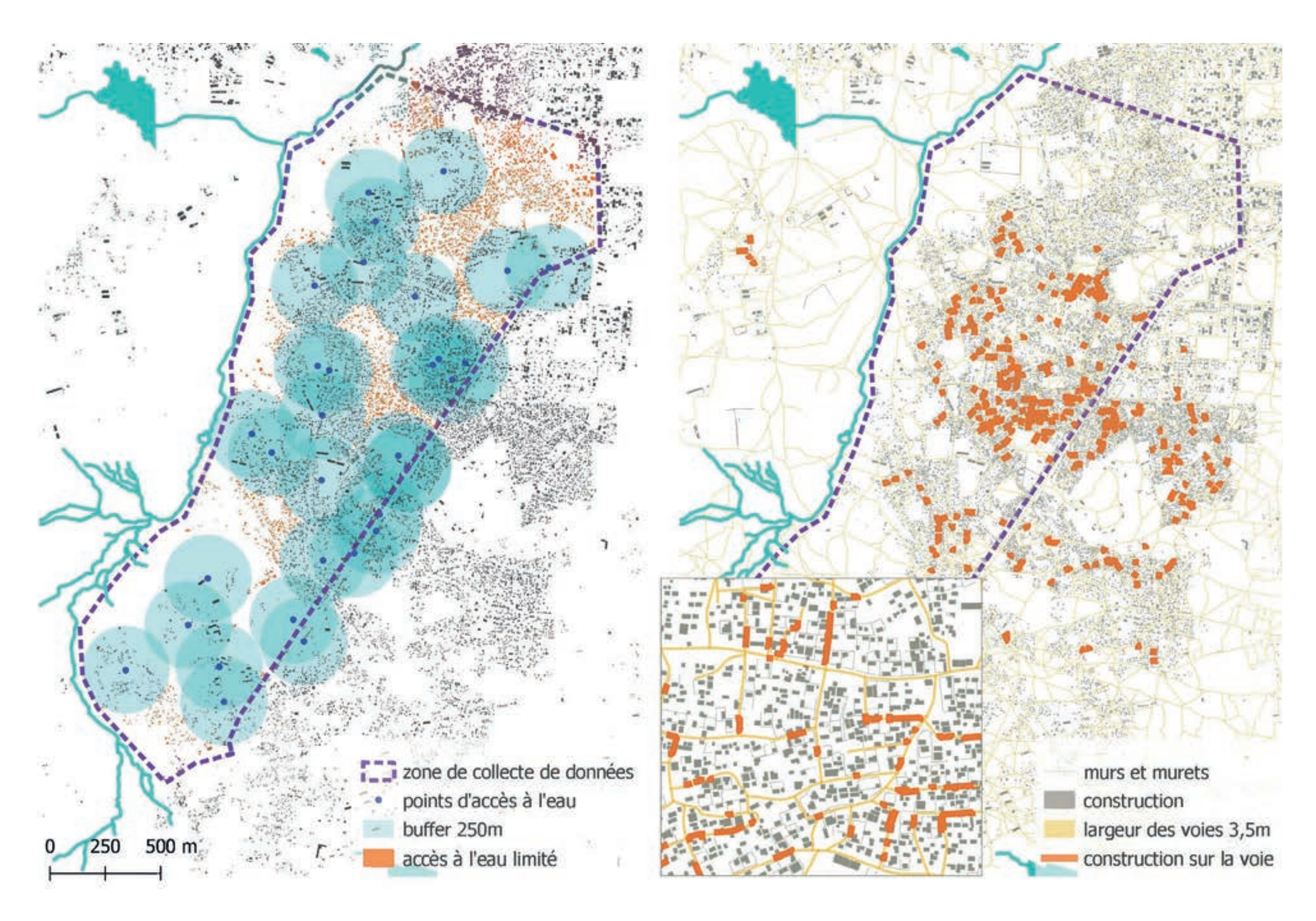
Cartographie des quartiers non-lotis de l'arrondissement 7

Avec l'appui d'OSM et de son réseau local et international (cartONG), une série d'ateliers de cartographie a été organisée via la plateforme OpenStreetMap, afin de réaliser une base cartographique de l'arrondissement (voirie, bâti, entité paysagère…). Cette démarche a donné lieu à une dizaine de « mapathons » (ateliers de cartographie participative), à sept séances de collecte de données, au relevé de 500 points d'intérêt, réunissant au total 500 participant.es (cartographes, acteur.rices de l'aménagement urbain, étudiant.es, bénévoles nationaux.ales et internationaux.ales, etc.). Une trentaine de jeunes ont été formé.es aux outils et techniques de cartographie participative, dans le cadre d'ateliers suscitant un grand engouement parmi les jeunes de Boassa.



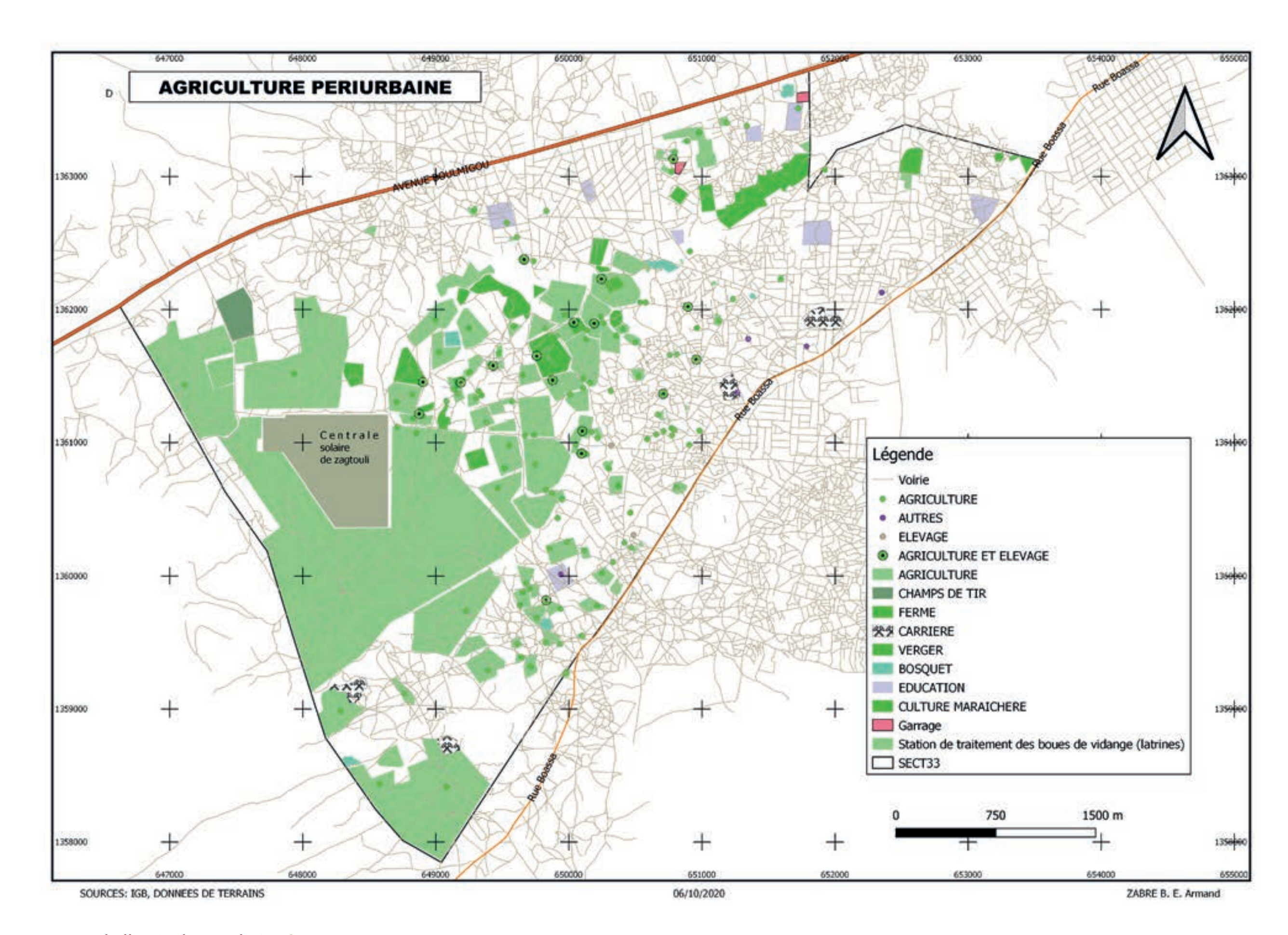
Formation à la cartographie à Boassa avec OSM Burkina Faso

La cartographie de Boassa rend désormais visibles sur la carte les habitations du quartier et les activités et initiatives économiques locales. Elle met également en évidence certains aspects problématiques tels que le manque d'accès aux services de base, les risques liés à l'enclavement du quartier ou l'évolution des espaces publics. Yaam Solidarité et les habitant.es de Boassa utilisent cette carte pour interpeller les pouvoirs publics ou les bailleurs de fonds potentiels afin de répondre aux problématiques existantes dans la zone (par exemple la gestion des déchets). La carte sert également à sensibiliser les habitant.es pour mieux planifier l'urbanisation du quartier, se protéger des zones à risques ou préserver les espaces de circulation. On observe ainsi que les nouveaux terrains sont à présent découpés en respectant les voiries existantes, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. La cartographie est également un outil utile pour la planification des actions d'aménagement, notamment dans le cadre du projet communautaire d'électrification du quartier, ou encore pour l'identification des espaces potentiels pour l'agriculture urbaine. Les cartes ont servi de support de travail lors des ateliers étudiants portant sur les quartiers précaires.



Analyse de l'accessibilité à l'eau

Analyse d'implantation des constructions par rapport aux voies



Carte de l’agriculture urbaine à Boassa

Ateliers participatifs d'élaboration du plan d'action prioritaire

Sur la base de cette cartographie, les habitant.es, regroupé.es en comités de quartier et en fédération des habitant.es, ont été accompagnés par Yaam Solidarité dans l'identification et la priorisation de leurs projets. Un « plan d'actions prioritaires » pour le quartier de Boassa a été élaboré lors d'ateliers participatifs. Ce plan, réalisé en concertation avec les parties prenantes (habitant.es, collectivités locales et services techniques, chefs de quartier, associations…), donne les orientations stratégiques et garantit la cohérence des initiatives proposées. Il a été validé par les autorités publiques.

Accompagnement des habitant.es pour la réalisation des projets prioritaires

Yaam Solidarité a mis à la disposition des habitant.es du personnel compétent et des outils techniques pour mener à bien les actions prioritaires. Cet accompagnement a pris la forme de conseils en matière juridique, économique, social et urbanistique auprès des habitant.es. Onze projets communautaires ont été réalisés : la capacité des habitant.es à s'organiser pour prendre en main le développement de leur quartier a été favorisée par la mise en place d'actions collectives et d'un appui technique.



Projet communautaire : espace de jeux aménagé dans le quartier de Boassa

Mise en place d'équipements temporaires sur des terrains privés

Yaam Solidarité collabore également avec les propriétaires pour occuper temporairement leurs terrains privés. Ces espaces disponibles sont valorisés pour répondre aux besoins des habitant.es en mettant à leur disposition de nouveaux lieux de vie, de convivialité, des services ou des équipements. La collaboration prend la forme d'autorisations d'occupation temporaire (AOT) matérialisées par des attestations. Grâce à ce processus, Yaam Solidarité a aménagé des aires de jeux, des espaces d'étude pour les élèves, des terrains de sport etc. pour une durée définie. À la fin de l'occupation, les équipements sont démontés et le terrain rendu à son.sa propriétaire. Si ces opérations apportent une réelle amélioration des conditions de vie dans le quartier, leur caractère temporaire ne permet pas d'envisager des projets ou des réalisations de long terme sur ces espaces. On constate un manque de compréhension et une déception des habitant.es au moment de la disparition des réalisations. Pour pallier ces déficits, une plus grande collaboration avec les élu.es locaux.ales (mairies) est jugée nécessaire afin d'obtenir des espaces dédiés à ces projets d'infrastructures et de services sur le long terme.

Agriculture urbaine

Yaam Solidarité a accompagné des initiatives habitantes en matière d'agriculture urbaine. Un travail préalable de cartographie des espaces disponibles et une collecte de données sur les habitudes alimentaires ont été réalisés. L'ensemble de ces activités a permis d'accompagner dix familles pour une production au sein de leur parcelle et deux projets collectifs d'agriculture urbaine. Au-delà d'un accompagnement direct en formation et matériel de production, le projet a eu un impact sur le voisinage avec des répliques au sein du quartier. Une centaine de personnes ont été touchées par le projet d'agriculture urbaine.



Espace dédié à l'agriculture urbaine à Boassa



Journée de salubrité à Boassa

Sensibilisation des habitant.es sur l'hygiène et l'amélioration du cadre de vie

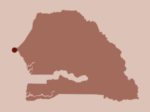
Des équipes de jeunes volontaires ont été formées sur la gestion de la propreté du quartier, chargées elles-mêmes d'actions de sensibilisation auprès des ménages du quartier. Cette action est une aide à l'auto-gestion pour assurer la qualité de vie dans les espaces publics. Yaam Solidarité intervient en appui technique : conseil sur la gestion du fonds, rédaction des procès-verbaux de réunions, communication sur le dispositif. Actuellement, 150 ménages sont abonnés mensuellement pour le ramassage des déchets grâce au groupement Wend-Guuda. Douze associations (environ 360 personnes) de l'arrondissement ont bénéficié de la formation sur la gestion des déchets, environ 150 personnes ont été touchées par les actions menées par ces dernières (journée de salubrité organisée dans les hôpitaux, marchés, les espaces publics, les quartiers, les églises et mosquées). Douze autres associations constituant une cellule de veille dans la commune de Saaba ont approché Yaam Solidarité pour un accompagnement technique et financier pour soutenir leurs activités de collecte, tri, gestion et transformation des déchets.

Dialogue avec les autorités

Yaam Solidarité anime le dialogue avec les acteur.rices institutionnel.les afin de démontrer l'intérêt d'une démarche urbaine locale et participative dans les quartiers non-lotis. Une collaboration étroite est menée avec les autorités locales. À titre d'exemple, la mairie de Boassa est impliquée et représentée au sein du comité de quartier par un conseiller municipal. Un agent du service technique de la mairie (aménagement du territoire) est également impliqué dans le comité de pilotage des activités techniques mises en place par le projet. La mairie de Ouagadougou est associée à l'occasion de séances de restitution. Yaam Solidarité est régulièrement invitée à prendre part aux réflexions menées par cette dernière sur la question urbaine. Le conseiller du quartier a initié des actions pour faciliter l'obtention auprès de la mairie de documents formels pour les terrains d'une superficie minimale de 300 m² (la procédure était réservée aux terrains dépassant 5000 m²). Les travaux cartographiques ont fait prendre conscience à la mairie de l'arrondissement 7 des dynamiques et enjeux en cours. Les initiatives communautaires sont reconnues par les mairies et des collaborations et partages d'expériences sont envisagés dans le cadre des programmes de restructuration des quartiers informels de la ville de Ouagadougou (visite de l'Agence Municipale des Grands Travaux (AMGT) et du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat à Yaam Solidarité).



Rencontre avec les autorités coutumières de Boassa



Pratiques foncières dans la banlieue de Dakar

Afin de sécuriser l'habitat des populations vulnérables des quartiers précaires de Dakar, urbaSEN et la FSH ont lancé un vaste programme expérimental de sécurisation foncière via la délivrance d'Attestations d'Occupation Foncière (AOF) en 2014. Les AOF sont des documents permettant aux habitant.es de prouver qu'ils sont les propriétaires des terrains qu'ils occupent. Elles fournissent une information fiable et opposable sur l'occupant légitime d'une parcelle. Elles n'ont pas de valeur légale, mais elles contribuent à légitimer l'occupation des habitant.es et améliorent la sécurité foncière à court terme. Elles permettent également de faire un état des lieux de l'occupation du sol pour les collectivités locales et d'améliorer l'efficacité des activités d'autres acteurs (État et ONG). Entre 2014 et 2022, près de 400 attestations ont été émises.

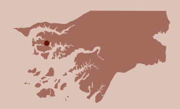


Journée de consultations sur la Cité FSH

Pour aller plus loin et engager une réflexion globale sur les questions foncières, urbaSEN et la FSH travaillent depuis plusieurs années à la construction d'un écoquartier de 140 maisons dans une zone en voie d'urbanisation dans la région de Dakar. La constitution en coopérative d'habitant.es de droit sénégalais a permis à la FSH d'acquérir un terrain destiné à rester propriété collective de ses futur.es occupant.es, et de bénéficier d'une reconnaissance et d'un appui de l'État du Sénégal qui met en œuvre le programme « 100 000 logements ».



Vue aérienne de la banlieue de Dakar

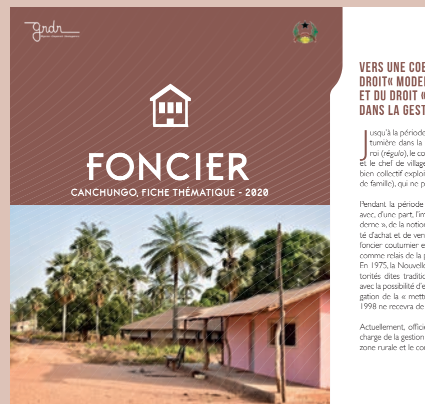


Pratiques foncières à Canchungo

À Canchungo, la transition vers une gestion « moderne » généralisée du foncier est à l'origine de nombreux conflits dans les quartiers où coexistent le droit « moderne » et le droit « coutumier ». Dans le cadre du PPHD, le Grdr a réalisé une étude sur la gestion du foncier. Cette étude, comportant une analyse du contexte historique, des enquêtes auprès des ménages et des focus group, a permis d'analyser les pratiques locales afin de mieux cerner les mécanismes, les acteur.rices et les enjeux de la gestion du foncier. Bien comprendre le contexte foncier est nécessaire pour mener des projets d'amélioration de l'habitat durables. Si les terrains sur lesquels les logements construits ou réhabilités ont vocation à être vendus ou à changer de fonction, les investissements seront perdus. Cette étude permet également d'anticiper les évolutions des pratiques pour mieux les accompagner. Elle a fait l'objet d'une fiche thématique qui a permis de diffuser ses résultats auprès des acteur.rices locaux.ales de l'habitat.



Aménagement et disposition des maisons dans le quartier de Djaraf à Canchungo



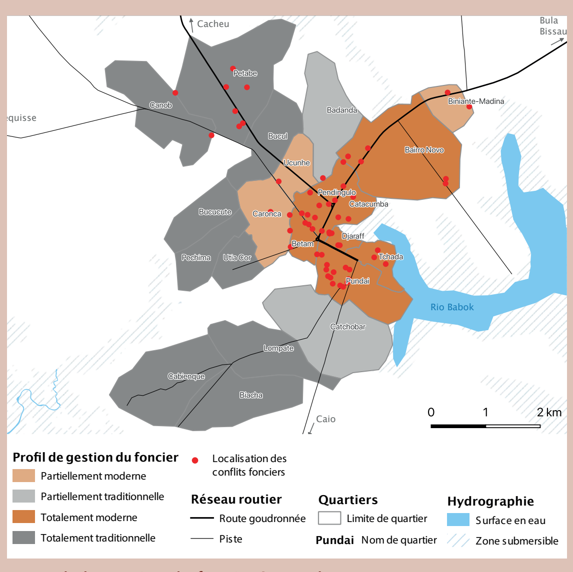
VERS UNE COEXISTENCE DU DROIT« MODERNE » ET DU DROIT « COUTUMIER » DANS LA GESTION FONCIÈRE

Jusqu'à la période coloniale, l'organisation foncière coutumière dans la zone de Canchungo est gérée par le roi (*régulo*), le conseil des anciens (conselho de velhos) et le chef de village (chefe de tabanca). La terre est un bien collectif exploité par une famille (dirigée par le chef de famille), qui ne peut être objet d'achat ou de vente.

Pendant la période coloniale, le système foncier est dual avec, d'une part, l'introduction du droit colonial dit « moderne », de la notion de propriété privée et de la possibilité d'achat et de vente, et de l'autre, la persistance du droit foncier coutumier et le renforcement du rôle des *régulos* comme relais de la puissance coloniale.
En 1975, la Nouvelle Loi sur la terre annule le rôle des autorités dites traditionnelles. Les terres sont nationalisées, avec la possibilité d'en acquérir seulement l'usufruit et l'obligation de la « mettre en valeur ». La loi sur le foncier de 1998 ne recevra de décret d'application qu'en 2019.

Actuellement, officiellement, deux administrations ont la charge de la gestion du foncier : le service des cadastres en zone rurale et le comité de secteur en zone urbaine.

Fiche thématique sur le foncier à Canchungo



Carte de la gestion du foncier à Canchungo

3. Le financement pour l'habitat



Contexte et enjeux pour le financement de l'habitat

Un accès à un habitat convenable très difficile au Burkina Faso

Le faible pouvoir d'achat des ménages, le taux de chômage élevé et l'irrégularité des revenus constituent des freins majeurs à l'accès à un logement convenable au Burkina Faso. La production de logements abordables dans le secteur formel est insuffisante et se focalise sur la classe moyenne. En 2021, le prix de la maison la moins chère produite en ville par un opérateur formel est de 7,5 millions de FCFA pour 58 m². 62% des ménages urbains ne peuvent accéder à cette offre[12]. L'accès à un logement décent est particulièrement difficile pour les femmes qui vivent dans les quartiers non-lotis. La majorité d'entre elles dispose de revenus irréguliers liés à des activités informelles ou à des aides diverses, ce qui ne leur permet pas d'accéder à un habitat digne et au système de financement bancaire. Dans le domaine de l'habitat, 90 % de la construction individuelle est réalisée en autopromotion[13] : les ménages sont propriétaires de leur logement et financent directement sa construction. Dans cette situation, c'est l'accès au foncier qui est inabordable pour la plupart des habitant.es des villes.

Un marché du financement limité et peu accessible financièrement

Le marché du financement du logement est limité au Burkina Faso, comme dans la plupart des pays de l'UEMOA. Le système financier formel compte peu d'opérateur.rices : en 2020, 15 banques commerciales opèrent dans le pays et proposent des prêts hypothécaires. Malgré des taux d'intérêt moins élevés que dans la plupart des pays d'Afrique (autour de 7%), une grande partie de la population est, de fait, exclue de cette offre bancaire, faute de pouvoir réunir les conditions d'accès aux prêts : généralement, disposer d'un titre foncier et être employé.e dans le secteur formel[14].

Des initiatives de microfinance à l'habitat insuffisantes et inadaptées

Face à une offre bancaire à laquelle ils ne peuvent prétendre, les ménages désireux d'accéder à un logement décent peuvent être tentés de se tourner vers les institutions de microfinance qui sont nombreuses en Afrique. Au Burkina Faso, même si ce secteur est dynamique avec 78 institutions présentes sur le marché burkinabè, son offre de

12. Center for Affordable Housing Finance in Africa, 2021. Annuaire du financement du logement 2021 : profil du Burkina Faso. https://housingfinanceafrica.org/fr/resources/annuaire-sur-le-financement-du-logement-en-afrique/

13. Ministère de l'enseignement secondaire et supérieur, 2011. Pour une meilleure adéquation emploi / formation dans le secteur du Bâtiment et des Travaux publics au Burkina Faso. https://luxdev.lu/files/documents/LuxDev_Prospective-et-propositions-FINALBD.pdf

14. Center for Affordable Housing Finance in Africa, 2021. Annuaire du financement du logement 2021 : profil du Burkina Faso. https://housingfinanceafrica.org/fr/resources/annuaire-sur-le-financement-du-logement-en-afrique/

< Réunion d'un groupement d'épargne dans la banlieue de Dakar



Ouverture de caisse du groupement Wend Kuuni de la FHBF

prêts s'avère globalement inadaptée aux projets d'habitat. Les institutions de microfinance se focalisent le plus souvent sur le soutien aux activités génératrices de revenus (AGR), amenant certains ménages à détourner des prêts dédiés à ces activités économiques pour mener leurs projets d'habitat. Pourtant, les taux d'intérêt sont élevés et les durées de remboursement inadaptées à ces derniers.

Des initiatives de micro-finance à l'habitat se développent au Burkina Faso, mais visent principalement le milieu rural. On peut citer les offres-pilotes de crédit-habitat mises en place par l'Association la Voûte Nubienne dans le nord du pays, pour accélérer l'adoption de la technologie voûte nubienne dans les projets de construction d'habitat. Autre exemple : le programme Microcrédit Solaire au Burkina Faso (MICRÉSOL) développé par la Fondation Energies pour le Monde soutient le développement de l'accès à l'électricité solaire dans les régions rurales où l'électrification conventionnelle peine à progresser.

Leviers d'actions pour le financement de l'habitat

Produire et partager avec les acteur.rices de la société civile des méthodes d'intervention et des leviers financiers adaptés

Pour répondre à l'insuffisance de la production de logements abordables pour les populations urbaines pauvres, les trois partenaires ont mis en place avec les habitant.es des mécanismes de financement communautaires permettant de construire ou d'améliorer leur logement ou de réaliser de petits équipements collectifs.

RÉFÉRENCES POUR LE FINANCEMENT

Des exemples de micro-crédit pour l'habitat en Afrique

Deux études publiées en 2021 dans le cadre d'une collaboration entre le Center for Affordable Housing Finance in Africa (CAHF) et urbaMonde mettent en lumière des initiatives développées dans ce domaine dans d'autres pays africains*, inspirants pour Yaam Solidarité, le Grdr et urbaSEN :

• En Gambie, dans le cadre du "Cement Block Saving Scheme", les client.es de la société Amiscus Horizon - des ménages à revenus faibles ou moyens, exclus des systèmes bancaires - épargnent et achètent des parpaings de ciment sur une base mensuelle. Lorsqu'ils ont épargné une somme suffisante, les parpaings leur sont livrés et la construction de leur maison de deux chambres peut commencer. En complément, la société a développé une offre de prêt hypothécaire : les ménages ayant fini de payer leur maison peuvent accéder à des sommes supplémentaires pour l'agrandir à trois ou quatre chambres. Les remboursements représentent des sommes allant de 17 € à 37 € par mois sur 6 à 7 ans.

• Mis en œuvre par le Gret dans le cadre d'un partenariat avec l'État mauritanien, le projet Twize reposait sur un dispositif de financement mixte pour la construction de modules habitat à Nouakchott et Nouadhibou et visait des familles modestes. Une institution de microfinance, Beït el-Mal, a été créée pour l'octroi de microcrédits classiques et spécifiques à l'habitat, via un financement mixte : 10% du coût de construction est apporté par le groupe d'habitant.es, auquel s'ajoute le crédit de Beït el-Mal accordé solidairement au groupe (pour 23% du coût de construction) et une subvention (67% du coût). Cette proportion conséquente de subvention a permis de maintenir l'abordabilité des logements produits tout au long des dix années du projet, malgré une hausse du prix des matériaux et de la main-d'œuvre.

• Habitat for Humanity et le Terwilliger Center for Innovation in Shelter ont appuyé pendant six ans des institutions financières kényanes et ougandaises, afin de développer des produits de microfinance du logement et des conseils en construction pour les ménages à faibles revenus. Au Kenya, cette démarche a abouti à la mise en place du prêt "Nyumba Smart" ("Belle maison"), accordé à des groupes de femmes ou individuellement par la plus grande banque de microfinance du pays, Kenya Women Finance Trust (KWFT). Les prêts sont approuvés par les membres du groupe auquel appartient la bénéficiaire et financent des travaux d'amélioration du logement ou de création de locaux commerciaux. La démarche s'adresse à l'ensemble des acteur.rices du marché du logement (côté offre et demande, acteur.rices privés, publics et communautaires, artisan.es). Cette approche systémique permet d'agir à différents niveaux du marché du logement.

Ces projets ont produit des effets très positifs dans les pays visés, mais ils ne sont pas généralisés et présentent des contraintes liées au système de la microfinance, des taux d'intérêt élevés en particulier. Ils ne constituent donc pas une réponse absolue et parfaite face aux besoins en logement abordable du continent africain.

* Étude sur les mécanismes de financement citoyen pour la production de logements abordables en Afrique
https://www.urbamonde.org/IMG/pdf/00_etude_sur_les_mecanismes_de_financement_citoyen_introduction_et_conclusion_juin_2020.pdf
Le logement abordable - Stratégies de production coopérative à travers l'exemple de la Cité de la Fédération Sénégalaise des Habitants
https://www.urbamonde.org/IMG/pdf/urbamonde_cahf_le_logement_abordable_cite-fsh_afrique_12_2021.pdf



Le fonds de rénovation urbaine dans la banlieue de Dakar

Ce même système de fonds rotatif d'épargne communautaire existe au Sénégal, sous l'appellation « fonds de rénovation urbaine ». Il est constitué de l'épargne mise en commun par les 15 000 membres de la FSH, mais aussi de dotations des bailleurs internationaux affectées dans le cadre des différents projets menés par urbaSEN et accompagnés par urbaMonde. Ce fonds est géré par la FSH avec l'appui d'urbaSEN et a permis de financer la réhabilitation de plus de 800 maisons dans la banlieue de Dakar. C'est également grâce au fonds rotatif que les groupes d'habitant.es affiliés à la FSH contribuent au financement d'ouvrages d'assainissement collectifs (puisards, arrêtoirs d'eau, pavage drainant). Grâce à la capacité financière offerte par cet outil de finance communautaire, les habitant.es de la banlieue - et désormais d'autres régions du Sénégal où la FSH s'est implantée : Louga, Ziguinchor, Thiès - renforcent leur pouvoir d'agir et deviennent de véritables interlocuteur.rices des autorités locales dans la fabrique de la ville.

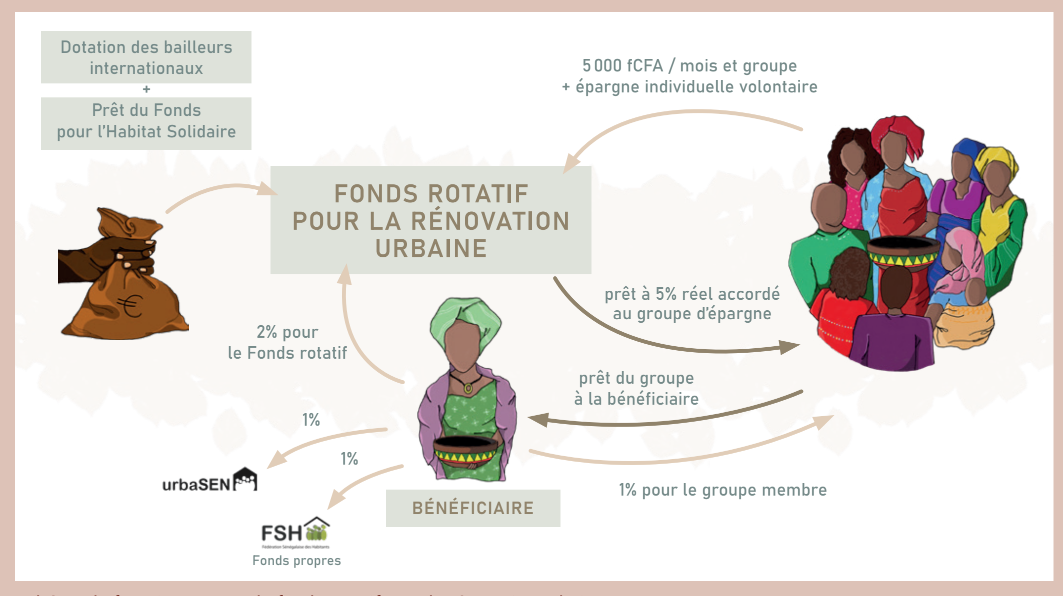


Schéma de fonctionnement du fonds rotatif pour la rénovation urbaine

Retours d'expérience sur le financement de l'habitat à Boassa

Avec l'appui des partenaires locaux, les populations des quartiers informels de Boassa, Canchungo et de la banlieue de Dakar se sont organisées pour trouver des solutions de financement adaptées à leurs capacités. À Boassa, le projet repose sur deux dispositifs financiers : le fonds habitat et le fonds souple.

Le fonds habitat à Boassa

À Boassa, il existe des capacités d'épargne au niveau des familles et l'épargne collective (tontine) est une pratique courante parmi les habitant.es. Le fonds habitat est constitué de l'épargne collective mise en commun par les 2820 membres de la FHBF au sein des 94 groupements d'épargnes .

Ce fonds permet aux membres d'accéder à des financements pour investir dans la rénovation de leur logement le montant du financement peut aller jusqu'à 500 000 FCFA. Ces prêts sont portés collectivement par le groupe auquel appartient l'emprunteur.se. Celui-ci dispose d'un délai de 6 à 15 mois pour rembourser cette somme. Le volume financier global actuel du fonds habitat est d'environ 28 millions FCFA (42 500 €). Depuis sa création en 2019, le fonds a permis la réalisation de 112 projets d'habitat, pour un total de prêts accordés représentant 31 millions FCFA soit 47 200 €.



Reconstruction post-inondation financée avec le fonds habitat



Séance de sensibilisation à l'épargne fédérale du groupement Wuumtaaba à Wapassi

La FHBF assure le suivi et la sensibilisation des groupes aux valeurs fédérales, ainsi que leur formation à la gestion de l'épargne. Chaque groupe d'habitantes qui souhaite intégrer la fédération reçoit ainsi trois séances de formation délivrées par le bureau exécutif. Au préalable, il doit respecter les conditions d'adhésion : être un groupe constitué d'au moins 30 personnes et disposant déjà d'un bureau élu, et s'acquitter de frais d'adhésion de 5 000 FCFA. Ces frais financent le fonctionnement des instances de gouvernance de la fédération. Le fonds habitat a bénéficié d'une dotation de 26,2 millions FCFA en 2020 dans le cadre du projet « Habiter et mieux vivre dans les non-lotis ! ».


Fontaine publique réalisée grâce au fonds souple à Boassa

Le fonds souple à Boassa

Yaam Solidarité gère également un fonds souple, outil de financement d'ouvrages communautaires et d'aménagements publics doté de 19,6 millions FCFA au démarrage du projet. Cet outil financier permet d'accompagner des porteur.ses de projets (groupes d'habitant.es, associations locales, ONG) dans la réalisation de micro-projets d'intérêt collectif dans le quartier. Les habitant.es exposent leurs idées lors d'ateliers participatifs, définissent les priorités, budgétisent les activités. Au stade de la réalisation, le groupe porteur se charge de la réalisation effective des actions sur le terrain.

La démarche mobilise donc effectivement les acteur.rices communautaires, mais ces dernier.ères n'ont pas la maîtrise des fonds et de leur allocation, comme dans le cas d'outils de finance communautaire. Yaam Solidarité, en tant qu'ONG d'appui fournit une expertise technique et organisationnelle en cas de besoin, gère les décaissements et contrôle la bonne utilisation des fonds. Les micro-projets font également l'objet d'une présentation aux partenaires du projet (CRAterre et urbaMonde) qui statuent sur leur recevabilité au regard des objectifs généraux du projet « Habiter et mieux vivre dans les non-lotis ! ». Parmi les micro-projets financés par le fonds souple figurent l'aménagement d'une aire de jeux dans l'école de Boassa B, la réalisation d'un préau à côté de l'école « Grâce des savoirs » permettant aux élèves et étudiant.es du quartier de venir travailler, etc.


Latrine communautaire réalisée grâce au fonds souple à Boassa



Le Fonds d'incitation à l'amélioration de l'habitat à Canchungo

À Canchungo, le Grdr a développé le Fonds d'incitation à l'amélioration de l'habitat (FIAH), qui a pour objectif premier d'accompagner 250 bénéficiaires dans la réhabilitation de leurs logements en les rendant acteur.rices de cette démarche. Le FIAH repose sur deux piliers : l'autonomie des ménages et la solidarité locale.

En lien avec le premier pilier, le dispositif est centré sur les besoins et la demande d'amélioration du logement exprimés par le ménage et sur sa responsabilisation tout au long du processus. L'accompagnement mis en œuvre par l'équipe du Grdr respecte et conforte la place centrale des bénéficiaires dans la démarche. Ils.elles participent au diagnostic de vulnérabilité, déterminent des choix prioritaires, contribuent physiquement à la réalisation des travaux (apport de matériaux ou de main d'œuvre). À aucun moment l'ONG ne se substitue à eux.

Par ailleurs, le FIAH entend mobiliser et renforcer les mécanismes de solidarité locale au profit des ménages les plus vulnérables. Ceux-ci sont identifiés à travers une grille de critères comprenant le niveau de revenus, la capacité d'épargne, l'état du logement, le statut foncier, etc. En fonction de leur vulnérabilité, les ménages apportent 5 à 25 % du financement. Cela permet d'une part aux bénéficiaires à faibles revenus de réhabiliter leur habitat et d'autre part de créer les conditions d'une appropriation durable par les acteur.rices locaux.ales.



Opération de collecte de l'épargne habitat par le groupe d'épargne des femmes de Tchada à Canchungo



Groupe d'épargne des femmes du Pundai à Canchungo

4. Le processus participatif



L’approche participative, une évidence pour les trois partenaires

L’implication des habitant.es et des acteur.rices locaux.ales est essentielle pour donner vie à un projet et en garantir l’efficacité et la durabilité. Par opposition à l’approche classique communément appelée « top down », les approches participatives ont l’ambition d’impliquer activement et véritablement les populations (les bénéficiaires) à tous les stades de mise en œuvre de l’action. Elles semblent être les plus à même d’inclure les communautés dans la conception et la mise en œuvre des interventions destinées à répondre à leurs besoins.

Les approches participatives sont basées sur le principe que « *nul ne connaît mieux ses besoins que l’intéressé lui-même* »[15] et reconnaissent aux bénéficiaires de l’intervention « *le droit de participer aux prises de décisions qui affectent leur existence* » ainsi que « *le droit à l’information et à la transparence* »[16]. Elles ne sont donc pas une fin en soi, mais un ensemble de méthodes visant à assurer l’implication de tou.tes les acteur.rices concerné.es dans l’identification des besoins, le financement, la conception et l’exécution de l’action.

Avantages des approches participatives par rapport à l’approche « top down »

Les approches participatives contribuent à une meilleure appropriation des projets par les habitant.es et sont une garantie de durabilité de l’action. Elles permettent une identification fine des besoins et des activités à mettre en place, au plus juste des réalités locales. Elles constituent à la fois un moteur de l’adhésion des populations, un vecteur de dialogue local et d’implication des autorités et un outil de diffusion des actions. Elles permettent une meilleure mobilisation financière.

15. Agence djiboutienne de développement social, 2020. Approche participative : Une méthode innovante pour la mise en œuvre des projets de l’ADDS. https://www.adds.dj/approche-participative-une-methode-innovante-pour-la-mise-en-oeuvre-des-projets-de-ladds/

16. ONU Femmes, 2013. Approche participative/à base communautaire. https://www.endvawnow.org/fr/articles/1500-approche-participative-base-communautaire-.html#:~:text=L’approche%20%C3%A0%20base%20communautaire%20repose%20sur%20le%20principe%20que,sont%20tenus%20de%20respecter%20ces

< Atelier participatif de définition d’aménagement d’espace public (outil Minecraft)

Freins aux approches participatives

La lourdeur de la démarche est un des freins principaux. Les approches participatives nécessitent en effet un temps long qui ne correspond pas à la logique habituelle des bailleurs. Elles impliquent des coûts élevés en raison des mobilisations nécessaires, notamment pour l'animation. Les processus décisionnels sont lourds. Il n'est pas toujours possible de démontrer des résultats tangibles et quantifiés, ce qui ne rentre pas non plus dans le cadre classique des bailleurs. De plus, il arrive que certains groupes majoritaires dominent, au détriment des minorités.

Des organisations communautaires existantes actives

À Boassa, les habitant.es se regroupent de plus en plus dans les organisations communautaires (associations de jeunes, comités de résident.es, groupements d'intérêt économique, etc.) afin d'améliorer leur existence. Ces initiatives locales s'exercent dans des domaines variés, comme l'amélioration du cadre de vie, habitat, l'assainissement ou la création d'AGR. Malgré leur foisonnement et leur caractère diffus, ces initiatives locales apparaissent de plus en plus comme des alternatives crédibles pour combattre la pauvreté.



Séance d'entretiens avec les femmes habitantes dans le cadre du diagnostic de l'analyse de l'habitat de Boassa

Leviers pour mettre en place une démarche participative

Pour placer les habitant.es au cœur du processus, les trois partenaires ont identifié différents leviers d'action :

Communiquer

La capacité à participer à une démarche ou plus largement à s'impliquer dans la vie d'un quartier suppose de disposer d'un minimum de connaissances. Il importe donc :

- d'informer l'ensemble des parties prenantes pour garantir la mise en place d'un dialogue avec des temps d'échanges entre les partenaires, les élu.es, les habitant.es et les associations locales ;
- d'informer les habitant.es à travers la présentation du projet et une explication lors de divers événements organisés (forums, animations et événements festifs, réunions d'information).

Élaborer un diagnostic partagé

Grâce à la connaissance de leur environnement et leur compétence d'usage, la participation des habitant.es assure une meilleure prise en compte du contexte local dans lequel s'inscrit le projet ainsi que des besoins réels des habitant.es. Il est donc primordial de les impliquer dans toute activité de diagnostic.

Former des relais communautaires

Nous ne sommes pas tous sensibles aux mêmes informations et les centres d'intérêt divergent d'une personne à l'autre. Il est indispensable d'en tenir compte dans la mobilisation et de multiplier les canaux et les vecteurs de communication. C'est pourquoi les partenaires du projet ont mis au cœur de leur démarche des personnes jouant le rôle de relais communautaires qui transmettent l'information et participent à la mobilisation des habitant.es.

Assurer une continuité des dispositifs participatifs

L'élaboration d'un projet s'inscrit dans un temps long, structuré par différentes étapes qui mettent en jeu une pluralité d'acteur.rices et une diversité d'expertises. La continuité des dispositifs participatifs aux différentes étapes du projet est indispensable pour assurer un engagement des habitant.es, une appropriation des aménagements et la pérennité de ces derniers.

Mobiliser un réseau d'acteur.rices

La mobilisation d'une multitude d'acteur.rices (collectivités locales, acteur.rices institutionnel.les, autorités coutumières, organisations de la société civile, organisations communautaires de bases, etc.) constitue un appui déterminant pour la mise en place d'un projet participatif. Dans tous les cas, un processus participatif requiert des moyens humains et financiers et une approche multisectorielle afin d'intervenir à plusieurs niveaux.



Diagnostic de l'habitat avec une famille de Boassa

La démarche participative à Boassa

Depuis 2016, Yaam Solidarité accompagne les habitant.es et les acteur.rices de Boassa pour l'amélioration de leur habitat et de leur quartier en les associant tout au long du processus. Plusieurs dispositifs ont été mis en place pour aller vers une auto-organisation des habitant.es pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Appuis aux organisations locales existantes

Pour accompagner les initiatives habitantes dans la mise en place des projets collectifs, Yaam Solidarité s'appuie sur les dynamiques de groupes existants. Deux organisations ont un rôle essentiel :

- Les Comités de quartier : les membres du comité du quartier sont légitimement reconnus et représentatifs des intérêts des habitant.es. Les comités sont composés de représentant.es des autorités locales et coutumières, des collectivités locales, des habitant.es et associent toute personne ayant des actions dans la zone d'intervention.
- La FHBF : cette fédération nationale est composée d'une soixantaine de groupements, chacun constitué de 30 membres. Elle accompagne le projet dans la mise en place des activités d'appui à l'amélioration de l'habitat, la sensibilisation des habitant.es à l'épargne et à l'amélioration du cadre de vie. Elle est également porteuse de plaidoyer auprès des collectivités locales et des acteur.rices sectoriel.les. La FHBF échange avec ses pairs (Fédérations des habitant.es au Sénégal, en Guinée-Bissau, au Togo, au Bénin etc.) et renforce ainsi ses compétences et son réseau. Elle étoffe son plaidoyer et essaye ainsi de toucher d'autres instances de gouvernance sous-régionales.

Un appui technique, mais aussi organisationnel et juridique

Yaam Solidarité apporte son expertise technique aux ménages pour l'amélioration et la construction de logements en matériaux locaux. Mais l'association appuie également les habitant.es de Boassa par des conseils juridiques (droits et devoirs des habitant.es), économiques (investissements raisonnés), sociaux et urbanistiques (discussion et concertation pour les projets communautaires). Les comités de quartier sont accompagnés par Yaam Solidarité dans l'élaboration de leurs statuts, règlement intérieur et procès-verbal, ceci dans le but de formaliser leur reconnaissance par les instances publiques. Yaam Solidarité a animé les rencontres et élaboré les dossiers nécessaires pour aboutir à la formalisation de la FHBF. Yaam Solidarité a également accompagné les associations désirant adhérer à la FHBF dans la rédaction de leurs statuts et règlements intérieurs.

Implication des habitant.es pour une bonne connaissance du contexte et des enjeux

Les habitant.es de Boassa ont été activement impliqué.es dans différentes activités de diagnostic :

- diagnostics à l'échelle du quartier (cartographie participative, focus groupes, restitution de l'analyse du quartier) : les habitant.es prennent conscience des manques et potentiels locaux et construisent une vision commune du quartier et du projet ;
- diagnostics habitat : l'habitant.e est celui.celle qui connaît le mieux ses besoins, les problèmes récurrents rencontrés dans son logement, les moyens dont il.elle dispose. Son expertise d'usage est nécessaire pour identifier et prioriser les interventions à réaliser.

Cela a permis à Yaam Solidarité d'acquérir une solide connaissance du territoire et des besoins des habitant.es. Ces diagnostics sont une base pour établir des plans d'intervention pertinents.



Séance de cotisation mensuelle des groupements membres de la FHBF à Boassa

Implication des habitant.es pour la prise de décision

À l'échelle de l'habitat, le diagnostic technique et économique permet au ménage de faire lui-même ses choix éclairés et avec l'assurance d'un appui technique pour le suivi du chantier.

À l'échelle du quartier, ce sont les habitant.es qui décident collectivement des projets prioritaires avec l'organisation d'ateliers de planification participative, d'ateliers de concertation utilisant différents outils et méthodes mis en place avec l'aide organisationnelle et l'expertise de Yaam Solidarité.

Les objectifs de ce mode de gestion urbaine de proximité sont :

- d'assurer la pérennité des investissements sur les espaces extérieurs, les équipements et services publics ;
- d'améliorer et adapter la qualité du service rendu aux habitant.es ;
- de rendre les modes d'organisation plus réactifs, concertés et planifiés.

Implication des habitant.es pour le financement de l'amélioration de l'habitat

Le système de financement de l'amélioration de l'habitat fait également intervenir les habitant.es avec l'épargne collective mise en commun.

Approche multi-acteurs

Afin de renforcer ses actions, depuis quelques années, Yaam Solidarité constitue un réseau d'acteur.rices organisé.es aux compétences variées (ONG, chercheur.ses, académicien.nes, services publics, décideur.ses traditionnels et politiques, etc.) autour d'un même objectif : « mieux vivre dans les non-lotis ».



La participation des habitant.es dans le projet dans la banlieue de Dakar

Engagée en faveur de l'urbanisme participatif, urbaSEN appuie la FSH dans la réalisation de ses projets avec une démarche d'identification, de définition et de mise en œuvre participative et inclusive. Soucieuse d'adapter en permanence les outils employés, urbaSEN travaille à la co-conception et co-production de méthodes participatives innovantes afin d'animer des activités de planification urbaine. Les différents projets menés ont ainsi recouru à des outils variés permettant de mobilier les habitant.es : organisation de focus group, outils photos ou vidéos, enquêtes, élaboration de boîtes à images, ateliers basés sur le jeu vidéo Minecraft, penc mobile (arbre à palabre mobile sous forme de radio communautaire), maquette, Sentoukaye (observatoire urbain), etc. Le travail de mobilisation communautaire et de participation est un réel gage de bonne exécution des projets à court, moyen et long terme. Les habitant.es sont impliqué.es et investi.es tout au long de la dynamique, ce qui permet une pérennité des projets d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie.



Journée de consultations sur la Cité FSH



Émission radio avec des jeunes comme outil de diagnostic participatif dans la commune de Golf



Tournage d'un film diagnostic comme outil de participation dans la commune de Golf



La participation des habitant.es dans le projet à Canchungo

Appliquée progressivement, au fur et à mesure que le projet gagnait en maturité, l'approche participative s'est révélée efficace dans la mise en œuvre du projet. Les populations locales, organisées en comités de quartier, ont été systématiquement associées aux différents stades du projet : détermination des besoins, identification des priorités, sélection des bénéficiaires, réalisation de l'ouvrage et évaluation de l'intervention. Le projet a évolué en trois temps avec un renforcement de la participation des populations locales dans la mise en œuvre du projet à chaque étape :

• La participation des populations était limitée à l'appui à la mise en œuvre technique du projet (identification des bonnes et mauvaises pratiques constructives locales, validation des choix techniques, suivi de la mise en œuvre du projet à travers un comité représentatif des comités de quartiers, qui avait pour mandat d'assurer la défense des intérêts des populations et du projet).

• Au cours des deux phases qui ont suivi, le Grdr a graduellement changé de posture, laissant plus de place et de responsabilités aux acteur.rices locaux.ales. Le FIAH, mis en place dans la deuxième phase, était piloté par le comité d'attribution. Puis l'approche a évolué, en se basant plutôt sur la demande, permettant au.à la bénéficiaire d'être acteur.rice des améliorations qu'il.elle souhaitait apporter à ses conditions de vie. Ce changement de posture et d'orientation du projet a permis de dynamiser la participation et l'implication des populations. Ainsi, désormais, il revenait au.à la bénéficiaire de déposer sa demande et d'assurer le suivi. Le comité de quartier réalisait le diagnostic social et la présélection des demandes. Une fois la demande validée par le comité de quartier, il revenait au comité de pilotage, appuyé par les superviseur.ses techniques du projet (personnel du Grdr), d'établir le choix définitif. Une partie du financement est conditionnée à la participation du.de la bénéficiaire à tous les stades du projet de réhabilitation.



Atelier de validation des statuts de la Fédération des habitants de Guinée-Bissau à Canchungo

• La troisième phase va plus loin en cédant aux comités de quartier le pilotage de l'action et en mettant en place un Fonds d'appui à la mise en œuvre des actions prioritaires (FAMOAP) et des outils favorisant une participation accrue des populations. Pour plus d'efficacité, la responsabilité d'informer et de sélectionner les demandeur.ses a été affectée aux populations par le biais des comités de quartier qui ont bénéficié de programmes de renforcement de capacités sur la réalisation d'un diagnostic de l'habitat.

Aujourd'hui, après huit ans de mise en œuvre, on assiste à une maîtrise totale par les acteur.rices locaux.ales des enjeux du projet. Mieux outillé.es et formé.es, ils.elles ont su, au gré des participations, développer des leviers d'action leur permettant de mieux amorcer ou de porter une dynamique de développement urbain durable. La création de la FHGB illustre à quel point les populations ont intégré les différents modes participatifs promus par le PPHD.



Conclusions et perspectives

< Chantier-formation bauge organisé par Yaam Solidarité lors du FACT Sahel 2022 à Ouagadougou

Ces dernières années, les projets menés par les partenaires du projet multi-pays à Boassa, Canchungo et dans la banlieue de Dakar ont permis de fédérer les habitant.es de quartiers précaires pour améliorer leurs conditions de vie. Les organisations d'appui ont mené des actions très localisées dans une démarche participative inclusive pour co-construire la ville avec et pour les habitant.es vulnérables. Convaincues que l'habitant.e doit être au centre de la planification de la ville, ces organisations mènent une lutte pour faire entendre la voix des sans voix pour le droit à un toit, à l'électricité, à l'eau, à un quartier assaini digne et à tous les services de base leur permettant d'améliorer leur cadre de vie à long terme. Lors d'échanges pairs à pairs, les organisations communautaires et les associations de la société civile se sont affirmées comme des actrices à écouter, à regarder, à considérer et à intégrer dans la planification et la mise en œuvre des programmes d'urbanisme.

Suite à ces différentes expériences, les partenaires ont fait une première analyse de la pertinence de leurs actions et des méthodes employées. Ils souhaitent, dans une deuxième phase du projet, prolonger les actions initiées, améliorer les méthodes, expérimenter d'autres pistes pour améliorer l'accès à un habitat digne dans les quartiers informels.

Principaux objectifs visés à l'horizon 2030

Les objectifs à long terme sont que les quartiers non-lotis soient pleinement intégrés au tissu urbain des pays de la zone UEMOA et que les habitant.es portent eux.elles-mêmes leur voix auprès des collectivités locales et des instances institutionnelles pour défendre leur droit à un logement digne et à l'amélioration de leur cadre de vie. Le projet vise également une reconnaissance des initiatives menées comme des leviers pertinents pour la restructuration des quartiers informels (alternative au déguerpissement forcé), l'existence d'un cadre d'échanges et de concertations incluant les populations vulnérables et une collaboration de toutes les parties prenantes.

Réplicabilité de la démarche à d'autres quartiers du Burkina Faso

Le projet 2020-2022 s'est déroulé dans un secteur géographiquement proche des locaux de Yaam Solidarité, ne posant aucun problème d'accessibilité. Étant données les conditions difficiles de déplacement au Burkina Faso, la réplicabilité de la démarche à l'échelle du pays ne serait possible que si l'accompagnement technique était repensé. Il est nécessaire de développer des logiques d'appui à distance pour permettre la prise en

main des méthodes et de la démarche par des équipes locales. Des demandes ayant émané de la ville de Bobo Dioulasso, Yaam Solidarité souhaiterait, dans une prochaine phase du projet, initier des activités dans cette ville où elle n'est pas implantée mais où elle dispose d'un relais technique compétent et où la Fédération des habitant.es est active.

Renforcement des compétences pour la construction en matériaux locaux et dynamisation du réseau FACT Sahel

L'architecture en matériaux locaux a un rôle essentiel à jouer pour réduire l'impact environnemental de la construction. Le projet 2020-2022 a permis de développer des compétences locales au sein des équipes de Yaam Solidarité, du Grdr et d'urbaSEN. Il a aussi contribué à la dynamique initiée par le réseau FACT Sahel. Cet effort sera poursuivi. La prochaine phase du projet vise une reconnaissance du secteur durable de la construction en zone sahélienne à travers un cadre normatif, des formations pratiques et théoriques de qualité.

Vers une confédération des habitant.es à l'échelle de l'UEMOA et une autonomisation des groupements de femmes

Le projet a permis de mettre en place des dynamiques de mobilisation citoyenne autour des fédérations de femmes en place au Sénégal, Burkina Faso et Guinée-Bissau. Il est important, dans les années à venir, d'aider à la consolidation et à la structuration de ces fédérations afin qu'elles acquièrent le statut et la légitimité de porter leurs voix au sein des instances nationales et internationales actives dans l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers non-lotis. Afin de confirmer cet engagement, les organisations ont décidé de travailler ensemble, ces trois prochaines années, pour mettre en œuvre la Confédération des habitants vulnérables des quartiers précaires en Afrique francophone. Cette confédération pourra accompagner dans cette dynamique les fédérations nationales de la sous-région et permettre à de nouvelles fédérations nationales de rejoindre le réseau.

Afin d'améliorer l'autonomisation des groupements de femmes qui composent la fédération des habitant.es du Burkina Faso, la mise en place d'AGR en direction des groupements ou de leurs membres est prévue dans la phase à venir.

Recommandations

Voici quelques recommandations à destination des acteurs de l'habitat dans les quartiers précaires, issues des retours d'expériences du projet « Habiter et mieux vivre dans les non-lotis ! » :

Gérer les questions foncières dans un environnement déjà bâti est un challenge complexe. Il est bien sûr indispensable de travailler à répondre à ce défi. Il nous semble tout aussi important d'éviter que de nouvelles situations identiques ne se créent ici et là. Il est nécessaire d'anticiper ce risque dans les capitales, mais aussi dans les villes moyennes de la sous-région. Il faut faire en sorte que les urbanistes planifient la ville de demain et non qu'ils.elles aient à en gérer les développements anarchiques.

La question du financement de l'habitat pour le plus grand nombre doit être abordée dans tout projet de logements dans les quartiers informels : Quels types de financements promouvoir ? Faut-il privilégier les approches de type « charité » ou les approches permettant d'émanciper les populations locales, de leur donner droit à être parties prenantes de leurs développements ? Quels sont les points forts et les points faibles des approches basées sur les fonds rotatifs ? Quelles sont les plus-values de ces systèmes ? Comment lever les blocages qui empêchent leur mise en place ? Comment mobiliser l'épargne citoyenne ? Autant de sujets de recherches et d'expérimentations à encourager par les acteurs impliqués dans l'aide à l'accès à un habitat digne pour les populations vulnérables. Il est nécessaire que les collectivités locales, les bailleurs de fonds puissent mieux comprendre ces mécanismes et s'en emparer pour appuyer les structures de la société civile qui les mettent en place.

Comment adapter les initiatives pour l'amélioration des quartiers aux besoins, désirs et capacités techniques et financières des acteur.rices locaux.ales ? Comment écouter et rendre acteur.rices les habitant.es et les organisations locales de la société civile ? Comment favoriser les démarches participatives, les documenter, identifier leurs potentiels et leurs limites ? Sans participation des bénéficiaires, il est fort probable qu'une approche « top-down » et centrée sur des objectifs quantitatifs soit privilégiée. Les aspects qualitatifs tels que le renforcement des structures locales, étatiques et de la société civile, qui est souvent garant de la pérennité des actions engagées, risquent alors d'être ignorés.

Appuyer les échanges pair à pair sur des thématiques communes, capitaliser les expériences de chacun, appuyer et financer des démonstrateurs et les documenter, diffuser largement les résultats obtenus, toutes ces actions permettraient certainement une amélioration globale des politiques d'appui à l'habitat du plus grand nombre.

Les impacts socio-économiques, socio-culturels, environnementaux du secteur de la construction sont forts, en particulier les aspects relatifs aux luttes contre la pauvreté et contre le réchauffement climatique. Les acteur.rices de la production de l'habitat, les partenaires financiers et politiques impliqué.es dans ces démarches doivent en être conscient.es et mettre en œuvre des démarches proactives visant à promouvoir des approches respectueuses du développement durable. Il nous semble nécessaire de comprendre et de respecter les intelligences locales, d'identifier leurs forces et leurs éventuelles faiblesses, de les documenter, de mettre en commun ces savoirs et de les diffuser. Une prime aux initiatives visant la promotion d'une architecture à faible impact environnemental, créatrice d'emplois locaux, génératrice de ressources pour les économies locales, devrait être systématiquement mise en place pour pallier le retard de ce secteur en termes de normes constructives, formation des professionnel.les de la construction, sensibilisation des usagers et maîtres d'ouvrages.

Bibliographie

2021, Concrete needs to lose its colossal carbon footprint, Nature 597, 593-594, doi: https://doi.org/10.1038/d41586-021-02612-5

Agence djiboutienne de développement social, 2020. Approche participative : Une méthode innovante pour la mise en œuvre des projets de l'ADDS. https://www.adds.dj/approche-participative-une-methode-innovante-pour-la-mise-en-oeuvre-des-projets-de-ladds/

Boyer F. et Delaunay D. (IRD), 2009. Ouaga 2009 : peuplement de Ouagadougou et développement urbain.

CAHF, urbaMonde, urbaSEN, 2021. Étude sur les mécanismes de financement citoyen pour la production de logements abordables en Afrique. https://www.urbamonde.org/IMG/pdf/00_etude_sur_les_mecanismes_de_financement_citoyen_introduction_et_conclusion_juin_2020.pdf

CAHF, urbaMonde, urbaSEN, 2021. Le logement abordable - Stratégies de production coopérative à travers l'exemple de la Cité de la Fédération Sénégalaise des Habitants https://www.urbamonde.org/IMG/pdf/urbamonde_cahf_le_logement_abordable_cite-fsh_afrique_12_2021.pdf

Charmes J., 2005. Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance. Revue Tiers Monde, 182, 255-279. https://doi.org/10.3917/rtm.182.0255

Center for Affordable Housing Finance in Africa, 2021. Annuaire du financement du logement 2021 : profil du Burkina Faso. https://housingfinanceafrica.org/fr/resources/annuaire-sur-le-financement-du-logement-en-afrique/

CRAterre, 2022. Évaluer les impacts économiques et environnementaux de la construction. https://www.fap-learning-lab.org/fr/evaluer-les-impacts-economiques-et-environnementaux-de-la-construction/

FIRST Initiative, Affordable Housing Institute, CRRH, 2017. État des Lieux du Logement Abordable dans l'UEMOA. https://www.mfw4a.org/sites/default/files/resources/Etat_des_lieux_du_logement_abordable_dans_l_UEMOA.pdf

Fondation Abbé Pierre, COTA ASBL, CRAterre, F3E, 2020. Agir ! avec les habitants des quartiers précaires, Étude transversale multi-acteurs pour une capitalisation des expériences des partenaires de la Fondation abbé Pierre à l'international. https://padem.org/wp-content/uploads/2021/01/FR_Agir_avec_les_habitants_des_quartiers_pre%CC%81caires.pdf

International Energy Agency, Global Alliance for Buildings and Construction, United Nations Environment Programme, 2018. Global Status Report Towards a zero-emission, efficient and resilient buildings and construction sector. https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/27140/Global_Status_2018.pdf?sequence=1&isAllowed=y

Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la ville, 2021. Stratégie nationale de l'habitat et du développement urbain 2021-2025. p.8.

Ministère de l'enseignement secondaire et supérieur, 2011. Pour une meilleure adéquation emploi / formation dans le secteur du Bâtiment et des Travaux publics au Burkina Faso. https://luxdev.lu/files/documents/LuxDev_Prospective-et-propositions-FINALBD.pdf

ONU Femmes, 2013. Approche participative/à base communautaire. https://www.endvawnow.org/fr/articles/1500-approche-participative-base-communautaire-.html#:~:text=L'approche%20%C3%A0%20base%20communautaire%20repose%20sur%20le%20principe%20que,sont%20tenus%20de%20respecter%20ces

United Nations Human Settlements Programme (UN-Habitat), https://atlasocio.com/revue/societe/2020/urbanisation-du-monde-les-bidonvilles-au-coeur-des-tensions-socio-politiques.ph

Sites internet

CRAterre : http://craterre.org/

FACT Sahel : https://www.factsahelplus.com/

Grdr : https://www.grdr.org/

urbaMonde : https://www.urbamonde.org/

urbaSEN : https://urbasen.org/

Yaam Solidarité : https://m.facebook.com/profile.php?id=100070346441144&_rdr

Acronymes

AE&CC : unité de recherche « Architecture, environnement et cultures constructives »
AFD : Agence française de développement
AGR : activité génératrice de revenus
AMGT : Agence Municipale des Grands Travaux
AOF : attestation d'occupation foncière
AOT : autorisation d'occupation temporaire
BTC : bloc de terre comprimée
BTP : Bâtiment et travaux publics
CAHF : Center for affordable housing finance in Africa
CRAterre : Centre international de la construction en terre
CRRH : Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire
ENSAG : École nationale supérieure de Grenoble
FAMOAP : Fonds d'appui à la mise en œuvre des actions prioritaires
FAP : Fondation Abbé Pierre
FCFA : franc de la Communauté financière africaine
FHBF : Fédération des habitants du Burkina Faso
FHGB : Fédération des habitants de Guinée-Bissau
FIAH : Fonds d'incitation à l'amélioration de l'habitat
FSH : Fédération sénégalaise des habitants
GES : gaz à effet de serre
Grdr : Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural
IMPEEC : outil d'évaluation de l'impact économique et environnemental de la construction
KWFT : Kenya Women Finance Trust
MICRÉSOL : Microcrédit Solaire au Burkina Faso
OAB : Ordre des architectes du Burkina Faso
OCB : Organisations communautaires de base
ONU : Organisation des Nations Unies
ONG : organisation non gouvernementale
OSM_BF : Open street map Burkina Faso
OUB : Ordre des Urbanistes du Burkina Faso
PED : Planète enfants et développement
PFLA – UEMOA : Projet d'assistance technique pour le financement du logement abordable dans l'Espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine
PPHD : Projet de promotion de l'habitat durable
UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine
USDAO : Université saint Dominique de l'Afrique de l'Ouest

Crédits photos

Couverture : © Yaam Solidarité ; p.4 : © CRAterre / © Grdr / © équipe média FSH/urbaSEN / © Grdr / © CRAterre / © Grdr / © équipe média FSH/urbaSEN / © Yaam Solidarité / © Yaam Solidarité / © Damien Epiney / © Yaam Solidarité / © équipe média FSH/urbaSEN / © Yaam Solidarité / © Yaam Solidarité / © Yaam Solidarité ; p.7 : © UEMOA ; p.10 : Yaam Solidarité ; p.14 : © open source. ; p.15 : © Yaam Solidarité ; p.16 : © urbaSEN / © urbaSEN / © Bénédicte Hinschberger ; p.17 : © Grdr / © En Haut ! pour le Grdr / © Grdr ; p.21 : © Yaam Solidarité / © Cheikh Sow / © Grdr ; p.26 : © Studio Bainem ; p.28 : © Yaam Solidarité ; p.30 : © CRAterre ; p.31 : © Yaam Solidarité / © équipe média FSH/urbaSEN ; p. 32 à 35 : © Yaam Solidarité ; p.36 © CRAterre ; p.37 : © Yaam Solidarité ; p.38 : © équipe média FSH/urbaSEN ; p.39 : © Grdr ; p.40 à 47 : © Yaam Solidarité ; p.48 : © CRAterre ; p.49 : © Yaam Solidarité ; p.50 : © équipe média FSH/urbaSEN / © urbaSEN ; p.51 : © En Haut ! pour le Grdr / © Grdr / © Grdr ; p. 52 : © équipe média FSH/urbaSEN ; p.54 : © Yaam Solidarité ; p.56 : © Anne-Lize Hertgers - urbaMonde ; p.57 : © Yaam Solidarité ; p.58 : © Yaam Solidarité ; p.59 : © Grdr ; p.60 : © équipe média FSH/urbaSEN ; p.62 et 63 : © CRAterre ; p.65 : © Yaam Solidarité ; p.66 : © Studio Bainem / © urbaSEN / © Studio Bainem ; p.67 : © Grdr ; p.68 : © Yaam Solidarité ; Dos : © Studio Bainem / © Yaam Solidarité















FHGB













Financé par la Fondation Abbé Pierre et l'Agence française de développement, le projet « Habiter et mieux vivre dans les non-lotis ! » a été mené de 2020 à 2022 par l'association Yaam Solidarité et ses partenaires au Burkina Faso. L'objectif principal de ce projet était d'améliorer les conditions d'accès à un habitat décent dans le quartier non-loti (quartier informel) de Boassa à Ouagadougou en fédérant les habitant.es dans le processus de rénovation urbaine. Yaam Solidarité a mené une démarche de diagnostic et de planification concertée tout en renforçant les capacités locales de gestion territoriale. L'association s'est appuyée sur les instances citoyennes et les initiatives de développement local qu'elle a soutenues dans leur organisation. Le projet comportait un volet « multi-pays » qui a permis une concertation avec d'autres organisations travaillant sur les mêmes sujets : le Grdr en Guinée-Bissau et urbaSEN au Sénégal. Ce partage d'expériences sur la production sociale de l'habitat a permis de mutualiser des connaissances, d'enrichir la réflexion et de développer des éléments théoriques et méthodologiques.





10.00 €
ISBN 979-10-96446-46-9

